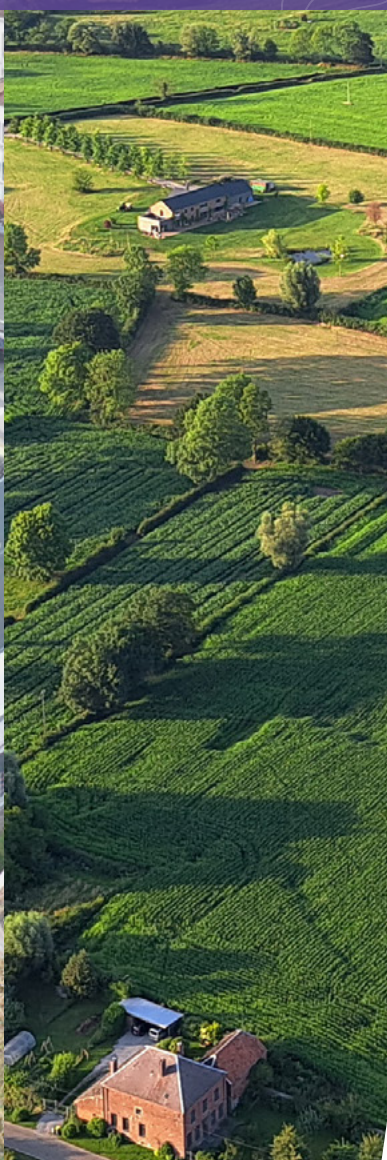


AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME

Sambre Avesnois Hainaut Thiérache

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME
Sambre Avesnois Hainaut Thiérache

LA PRÉFACE



PATRICIA LECOEUVRE

Directrice de l'Agence Hauts-de-France 2020 - 2040



Pépité d'ingénierie territoriale sur un territoire en mutation, l'ADU Agence pour imaginer et concevoir le territoire de demain est pour la Région une partenaire solide et incontournable de la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Garante des besoins de différenciations et d'adaptation aux spécificités locales, de la promotion de la cohérence régionale et soucieuse de l'intégration et de la prise en compte des enjeux transfrontaliers, l'ADU travaille au quotidien auprès des territoires et de leurs élus pour relayer les stratégies régionales d'aménagement et de développement au service de l'amélioration des conditions de vie des habitants et de l'ensemble des acteurs locaux.

La collaboration avec les services de la Région et notamment avec l'Agence Hauts-de-France 2020 – 2040 est une histoire ancienne. Aujourd'hui encore, l'équipe de l'ADU est une grande contributrice aux travaux et aux réflexions sur les pratiques d'aménagement et de développement, présente sur les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement, sur l'expérimentation des résidences, pour l'animation des Plans Climat Air Énergie Territoriaux et sur l'ensemble des actions portées par la Région et au sein du réseau URBA 8.

L'ADU est aussi une actrice très active sur son territoire, incarnée par une équipe technique très présente sur le terrain, à l'articulation des inter territorialités, en collaboration avec les autres ingénieries et en l'occurrence avec celle du Parc naturel régional de l'Avesnois, autre grand projet régional.

Attentive à valoriser les ressources du territoire, l'eau, l'environnement, la qualité, de ses sols, mais aussi à promouvoir les moteurs de développement qu'ils soient économiques avec l'activité agricole dans son ensemble, le projet de réindustrialisation, les potentiels d'attractivités patrimoniaux, culturels et touristiques, l'ADU aide et soutient les élus dans le passage à l'action vers un urbanisme de projet, en intégrant les préoccupations de la gestion foncière, les défis des transitions climatique, énergétique et écologique, mais également les enjeux économiques et sociaux.

Aux côtés des partenaires du Pacte Sambre Avesnois Thiérache, l'ADU relaye l'animation des objectifs de la contractualisation sur ce territoire, qui au-delà de ses richesses est marqué par des vulnérabilités qui le fragilise.

Quel atout pour un territoire de disposer d'une ingénierie mutualisée, incarné par une équipe dynamique et communicante qui mobilise, fédère, favorise la diffusion des pratiques et des expérimentations, concourant à l'adaptation ainsi qu'à la transformation territoriale, dans une vision partagée. Dans un contexte globalement instable et contraint, l'aménagement et le développement d'un territoire requièrent de l'engagement politique, nécessite de l'expertise technique, demande de la constance mais aussi de l'innovation, disposer d'une agence de développement et d'urbanisme qui a déjà 50 ans semble une belle garantie de réussite.

L'enjeu pour l'avenir... maintenir notre collaboration précieuse !

L'ÉDITO



BERNARD BAUDOUX

Président de l'Agence de développement
et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache



L'année 2024 a une nouvelle fois été marquée par une dynamique exceptionnelle pour notre agence. En tant que Président, j'ai le plaisir de partager avec vous ce rapport d'activités.

Notre pôle Études a su explorer des thématiques essentielles pour l'avenir de notre territoire : l'évolution du recrutement à l'horizon 2030, la gestion des biodéchets ou encore la toile énergétique. Autant de sujets qui illustrent notre volonté d'anticiper les défis à venir et d'y répondre avec responsabilité. Les nouveaux projets Interreg, tels que CrossMobility et Lunefil, ouvrent quant à eux des perspectives prometteuses pour une mobilité durable et une coopération transfrontalière renforcée.

Du côté du pôle Planification, nous pouvons nous féliciter de l'approbation du PLUi de la Communauté de Communes Sud Avesnois, une étape majeure pour l'aménagement du territoire. Le travail mené sur l'Atlas des formes urbaines de la Sambre-Avesnois et l'Observatoire des friches illustre notre capacité à accompagner les collectivités dans leur développement, tout en tenant compte des spécificités locales et des enjeux environnementaux.

Comme pour les deux précédents PACTE SAT, l'agence a contribué en 2024 à la préfiguration du PACTE SAT 3 en participant aux groupes de travail et à l'écriture des orientations stratégiques. Nous avons notamment porté la voix du SCoT Sambre-Avesnois sur des thématiques clés : développement économique et agricole, logement, culture, patrimoine et tourisme. Ce travail de fond a trouvé un écho particulier avec la venue du Président de la République,

Emmanuel Macron, le 29 janvier dernier sur notre territoire, témoignant de l'importance accordée à ce Pacte et du potentiel de transformation de la Sambre-Avesnois-Thiérache. L'agence reste mobilisée pour accompagner la mise en œuvre des actions qui en découleront, en appui aux collectivités et aux partenaires institutionnels.

L'agence a également joué un rôle clé dans la concertation et la participation citoyenne à travers son pôle Projets Urbains. Impliquer les habitants est essentiel pour garantir la réussite des projets urbains. Que ce soit à Saint-Aubert, Aulnoye-Aymeries ou Caudry, nos équipes ont su mobiliser élus et citoyens afin de coconstruire des projets adaptés aux besoins de chacun.

Enfin, comment ne pas évoquer le temps fort de cette année : la célébration des 50 ans de notre Agence ? Le 24 septembre dernier, nous avons eu le plaisir de réunir élus, partenaires et acteurs du territoire pour marquer ensemble cet anniversaire emblématique. Cet événement a permis de retracer l'histoire de l'agence et de rappeler son rôle clé dans l'aménagement et le développement local. Une soirée inoubliable, à la fois chaleureuse et festive, qui a été pour moi l'occasion de rendre hommage à toutes les équipes ayant façonné l'agence et de remercier l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes de l'agence, nos partenaires institutionnels et tous les acteurs locaux pour leur implication et leur précieuse contribution. Ensemble, nous continuons à écrire l'histoire de notre territoire, avec ambition et détermination.

SOMMAIRE

Table des sigles	8
01. L'AGENCE EN 2024	10
Retour sur l'année 2024 par Dany FARHI	12
Les membres de l'agence	14
Alternants, stagiaires et recrutements	16
Conseil d'administration et Assemblée générale	18
Les 45ème Rencontres Nationales des Agences d'Urbanisme	20
URBA8 : Les groupes de travail	22
Notre organigramme 2024	24
02. PÔLE ÉTUDES	26
FOCUS 1 : Pour la labellisation Mission locale de Réussir en Sambre-Avesnois	28
Entretien avec Christelle LECOMTE - Directrice Générale - Réussir en Sambre-Avesnois	
FOCUS 2 : Rapport biodéchets	
Entretien avec Laëtitia AUBEUT-CHOJNAKI - Chargée de développement Biométhane - Chef de marché Collectivités chez GRDF	32
FOCUS 3 : La Toile énergétique : COPIL	36
Entretien avec Thomas BACHY - Directeur des Affaires Publiques à la Délégation Régionale Hauts-de-France de RTE	
GRAND FORMAT : Top départ pour de nouveaux projets INTERREG	40-47
Entretien avec Claudine BRIL - Coordinatrice du projet Interreg Cross4Mobility chez Mobilesem, Agence Mobilité Charleroi Métropole	
Entretien avec Fiorella QUADU - CREAT - UCLouvain - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme	
Les autres temps forts menés en 2024 : Observatoire / Evaluation / Prospective	48-55
03. PÔLE PLANIFICATION	56
FOCUS 1 : Atlas des formes urbaines de la Sambre-Avesnois	58
FOCUS 2 : Approbation du PLUi de la Communauté de Communes Sud Avesnois	60
FOCUS 3 : Inventaire des friches de la Communauté de Communes du Pays de Mormal	62
Entretien avec Sébastien DELCROIX - Directeur de la planification urbaine à la Communauté de Communes du Pays de Mormal	

GRAND FORMAT : La révision du SCoT Sambre-Avesnois	66-69
Introduction par Arnaud DECAGNY - Président du Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale Sambre Avesnois	
Les autres temps forts menés en 2024	70-75
04. PÔLE PROJETS URBAINS	76
FOCUS 1 : Marly : la création du parc urbain de la Rhônelle	78
FOCUS 2 : Construire l'avenir ensemble : les ateliers de concertation de l'ADU	80
Les autres temps forts menés en 2024	84-91
05. PÔLE COMMUNICATION, VALORISATION ET DIFFUSION	92
FOCUS 1 : Séminaire annuel des agences d'urbanisme des Hauts-de-France	94
FOCUS 2 : L'ADU communique	96
FOCUS 3 : WEO	98
FOCUS 4 : Rencontre Prospective Emploi : les recrutements à horizon 2030	100
GRAND FORMAT : 50 ans d'engagement pour le territoire : retour sur la célébration de l'ADU	102
06. L'AGENCE EN CHIFFRE	104
Analyse de nos réseaux sociaux	106
Calendrier des actions	108
Notre financement sur l'année 2024	110



TABLES DES SIGLES

Collaborer avec l’ANCT, travailler sur le SCOT, suivre les recommandations de l’ADEME, poursuivre l’ambition du ZAN, collaborer avec la FNAU, coconstruire avec les ARAA, échanger avec l’ADUGA, l’ADULM, l’AGUR, l’AULA, l’AUD, BCO ou OLV dans le cadre d’URBA8, partager avec RESA, le PNRA, le CAUE, accompagner la CAPH, la 3CA, la CAMVS, la CCSA, la CCPM ou encore la CCPS sur des PDU, des PLUi, identifier des ZAE, parler SRADDET, NPNRU, ACV, SPR, structurer un SDCP avec le SMSM...

Voilà ce que vous entendez quand vous passez les portes des pôles PU, PE, PP, PCD de l’ADU ! Bienvenue dans notre univers : **l’acronyme-land** !

Un monde fascinant de sigles où mieux vaut avoir une boussole... ou cette table des sigles sous la main !

BONNE LECTURE !

ACV : Action Cœur de Ville

ADEME : Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Énergie

ADU : Agence de Développement et d’Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

ADUGA : Agence de Développement et d’Urbanisme du Grand Amiénois

ADULM : Agence de Développement et d’Urbanisme Lille Métropole

AGUR : Agence d’urbanisme Flandres-Dunkerque

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

ARAA : Ateliers Régionaux des Acteurs de l’Aménagement

AUD : Agence d’urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer

AULA : Agence d’urbanisme de l’Artois

BDCO : Boulogne-sur-mer Développement Côte d’Opale

CAMVS : Communauté d’Agglomération Maubeuge-Val de Sambre

CAPH : Communauté d’Agglomération de la Porte du Hainaut

CAUE : Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement

CCPM : Communauté de Communes du Pays de Mormal

CCPS : Communauté de Communes du Pays de Solesmois

CCSA : Communauté de Communes du Sud Avesnois

3CA : Communauté de Communes du Cœur de l’Avesnois

EPF : Etablissement Public Foncier



FNAU : Fédération Nationale des Agences d’Urbanisme

NPNRU : Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine

OLV : Agence d’Urbanisme Oise les Vallées

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PDM : Plan De Mobilité simplifié

PLUi : Plan Local d’Urbanisme

PNRA : Parc Naturel Régional de l’Avesnois

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDCP : Schéma Directeur Cyclable et Piétonnier

SMTUS : Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre

SPR : Site Patrimoine Remarquable

SMSM : Syndicat Mixte Sambre Mobilité

SRADDET : Schéma Régional d’Aménagement de Développement Durable et d’Égalité des Territoires

RESA : Réussir en Sambre Avesnois

ZAE : Zone d’Activités Economique

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

L'AGENCE EN 2024

Créée en 1974, l'ADU fait partie des 50 organismes publics d'études et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises adhérant à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Elle est un outil d'ingénierie territoriale mutualisée participant à la construction collective des territoires. Elle imagine et accompagne avec les collectivités et ses partenaires, la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache de demain.

Association de loi 1901, l'ADU permet de réunir autour d'elle les collectivités membres, Communautés d'agglomérations et de communes de la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache, l'État, la Région, les partenaires publics et transfrontaliers. Elle se situe à l'interface de nombreuses politiques territoriales, qu'elle les anime ou qu'elle y contribue.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement du territoire, les champs d'intervention de l'ADU sont variés.

LFS
DE L'ADU

LES 50 ANS DE

L'ADU

UNE AGENCE POUR IMAGINER ET CONCEVOIR LE TERRITOIRE DE DEMAIN

24 SEPTEMBRE | ESPACE SCULFORT



RETOUR SUR L'ANNÉE 2024



DANY FARHI

Directeur de l'Agence de développement
et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

L'année 2024 a été marquée par une activité intense au sein de l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache, malgré des défis persistants en matière de recrutement. Je tiens à saluer l'engagement exemplaire de nos équipes qui ont su mener à bien nos missions.

Au sein du pôle études, des travaux significatifs ont été réalisés, notamment sur la continuité des toiles à la fois énergétique, industrielle et sur l'économie sociale et solidaire (commande faite par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut). Ces initiatives ont favorisé la collaboration entre professionnels, collectivités et l'État. Parallèlement, nos observatoires ont produit des analyses approfondies, avec une attention particulière portée au rapport sur les biodéchets, répondant aux attentes de la communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Le pôle planification a vu, enfin, l'aboutissement d'un long travail avec l'approbation des PLUI des communautés de communes du Sud Avesnois et du Cœur de l'Avesnois. Ce travail est reconnu avec cette année la confiance de la Communauté de communes du Pays de Mormal pour le suivi de leur PLUI ainsi que pour l'étude pour l'implantation d'une future zone d'activités.

L'animation du SCOT a été dynamisée par de nombreux événements visant à répondre aux interrogations des élus. Notre agence a également été sollicitée pour des réflexions sur le ZAN en collaboration avec des rapporteurs parlementaires du Sénat, témoignant de la reconnaissance de notre expertise.

Le pôle projet a généré une dynamique positive, suscitant un fort intérêt des collectivités sur l'ensemble de notre périmètre d'intervention. Parmi les nombreuses études menées figurent le nouveau parc de la Rhônelle à Marly, la réhabilitation de l'église d'Hautmont, la rénovation de la salle des sports d'Hasnon, la création d'une école à Roeulx, ainsi que la poursuite de nombreux projets dont l'achèvement est prévu courant 2025.

Notre objectif reste de faire face au manque d'ingénierie au sein des collectivités et EPCI. Une problématique déjà soulevée en 2021 lors de la visite du Président de la République. Nous aspirons à une nouvelle inscription dans le PACTE SAT 3 afin de permettre à toutes les communes et EPCI, quelle que soit leur taille, d'en bénéficier.

Mais si je devais garder un moment fort de l'année 2024, ce serait sans aucun doute le 24 septembre au cours des 50 ans de l'agence. Cet événement mémorable a été marqué par l'implication de toute notre équipe et par la présence remarquable d'élus de tous horizons, ainsi que de représentants de la Région, du Département, de l'État et du monde économique, symbolisant une reconnaissance précieuse de nos pairs.

Ce rapport offre une vision claire de notre travail quotidien. L'ensemble des collaborateurs s'efforce de répondre aux missions avec professionnalisme. Je les en remercie chaleureusement et formule le vœu que les années à venir nous apportent de nouvelles opportunités d'évolution.

LES MEMBRES DE L'AGENCE

Validé en conseil d’administration en octobre 2024

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de la CAMVS

Communauté d'Agglomération
Maubeuge - Val de Sambre

- Monsieur Bernard BAUDOUX
- Madame Florence GALLAND
- Monsieur Benoît COURTIN
- Monsieur Claude DUPONT
- Monsieur Nicolas LEBLANC
- Monsieur Stéphane WILMOTTE
- Monsieur Lucien SERPILLON
- Monsieur Jacques LAMQUET
- Monsieur Claude MENISSEZ
- Monsieur Daniel LEFERME
- Madame Sylvie TOURNAY
- Madame Fatiha KACIMI
- Monsieur Patrick LEDUC

L'État

- Mme. Hélène DEMOLOMBE-TOBIE, Sous-Préfète
- M. Jean-Louis BALL, Trésorier Payeur Général
- M. Julien LABIT, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du littoral du Nord (DREAL)
- M. Guillem CANNEVA, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) Directeur Intérim

La Région

- M. Arnaud DECAGNY, Conseiller Régional
- M. Guislain CAMBIER, Conseiller Régional
- Mme. Marie-Sophie LESNE, Conseiller Régional

Le Département

- Mme. Carole DEVOS, Conseillère Départementale
- Mme. Aude VAN CAUWENBERGE, Conseillère Départementale

Les autres membres

- M. Arnaud BEAUQUEL, Syndicat Mixte Sambre Mobilités (SMSM)
- M. Benoît WASCAT, Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- M. Abdelhakim ARTIBA, Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF)
- Mme. Hélène DESMAZIERES-CATTELOT, Chambre de Commerce et de l'industrie (CCI)
- M. Jean-Christophe RUFIN, Chambre d'Agriculture
- M. Alain DUCIEL, Chambre des Métiers

- Mme. Catherine BARDY, Établissement Public Foncier (EPF)
- Mme. Sandrine DELBASSEE, Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- M. Marc ALESSIO, M. Slimane TIR, M. Jean-Pierre CHOEL, Union Régionale de l'Habitat Hauts-de-France

Les membres adhérents

- M. Aymeric ROBIN, Monsieur Arnaud BAVAY, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- M. Freddy THERY, Syndicat Mixte du SCOT
- M. Sylvain OXOBY, Communauté de Communes Sud-Avesnois
- M. Jean-Pierre MAZINGUE, M. Anthony VIENNE, Communauté de Communes du Pays de Mormal
- M. Freddy THERY, M. Nicolas DOSEN, Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
- M. Michel DHANEUS, M. Yvan BRUNIAU, Communauté de Communes du Pays Solesmois
- Mme. Corinne LEFORT, Ville de Fourmies
- Mme. Marie-Charles LALY, Ville de Maubeuge
- M. Jean-Guy BERTIN, Ville de Wignehies
- M. Jean-Luc PERAT, Ville d'Anor
- M. François ERLEM, Ville de Landrecies
- M. Claude DUPONT, Ville de Boussières-sur-Sambre
- M. Sébastien SEGUIN, Ville d'Avesnes sur Helpe
- M. Jean-Claude MARET, Ville de Boussois
- M. Jacques THURETTE, Ville de Leval
- M. David ZELANI, Ville de Bachant
- M. Guiseppe ASCONE, Ville de Louvroil
- M. Stéphane WILMOTTE, Ville d'Hautmont
- M. Michel DETRAIT, Ville de Pont-sur-Sambre
- M. Alexandre PAREE, Ville de Limont-Fontaine
- M. Frédéric BRICOUT, Ville de Caudry
- M. Daniel LEFERME, Ville de Neuf-Mesnil
- M. Jean-Claude LEGRAND, Ville de Le Cateau-Cambrésis
- Mme. Christine BASQUIN, Ville de Sains-du-Nord
- Mme. Marie-Sophie LESNE, Ville de Le Quesnoy
- M. Fabrice PIETTE, Ville de Cerfontaine
- Mme. Chantal JACMAIN, Ville de Taisnières-sur-Hon
- M. Antoine BADIDI, Ville d'Avesnelles
- M. Hugo GEORGES, Ville d'Aulnoye-Aymeries
- Mme. Aurélie WELONEK, Ville de Bousignies-sur-Roc
- Mme. Francine CAUCHETEUX, Ville de Bavay
- M. Johann WERY, Ville de La Capelle
- M. Michel VENIAT, Ville de Douchy-les-Mines
- Mme. Thérèse PECHER, Ville de Beaufort
- Mme. Josiane SULECK, Ville de Rousies

- M. Pascal ORI, Ville de Jeumont
- M. Michel DUVEAUX, Ville d'Obrechies
- M. Jean-Pierre MONNIER, Ville de Noyelles-sur-Sambre
- M. Eric FEDDI, Ville d'Elesmes
- M. Didier WILLOT, Ville de Saint-Rémy-Chaussée
- M. Pascal NOYON, Ville de Felleries
- M. Eric BLONDIAUX, Ville de La Sentinelle
- M. Benoît COURTIN, Ville de Ferrière la Grande
- M. Hugues COCHET, Ville de Guise
- M. Patrick LEDUC, Ville de Feignies
- M. Jean-Pierre MANFROY, Ville de Vieux-Reng
- M. Jean-Marie ALLAIN, Ville de Marpent
- Mme. Roselyne CAIL, Ville Le Nouvion-en-Thiérache
- M. Ghislain ROSIER, Ville de Recquignies
- M. Jean-Noël VERFAILLIE, Ville de Marly
- M. Vincent PETIT, Ville de Sassegnies
- M. Claude MENISSEZ, Ville de Colleret
- M. Jean-Pierre LEMOINE, Ville de Saint Rémy du Nord

LE BUREAU

- M. Bernard BAUDOUX, Président
- M. Jean-Pierre CHOEL, Vice-Président
- Mme. Florence GALLAND, Vice-Présidente
- M. Arnaud DECAGNY, Vice-Président

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres de la CAMVS

- Monsieur Bernard BAUDOUX
- Madame Fatiha KACIMI
- Monsieur Benoît COURTIN
- Madame Florence GALLAND
- Monsieur Jacques LAMQUET

L'État

- Mme. Hélène DEMOLOMBE-TOBIE, Sous-Préfète
- M. Julien LABIT, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du littoral du Nord (DREAL)
- M. Guillem CANNEVA, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) Directeur Intérim

La Région

- M. Arnaud DECAGNY, Conseiller Régional
- M. Guislain CAMBIER, Conseiller Régional

- M. Jacques DELCROIX, Ville de Wavrechain sous Denain
- M. Stéphane LATOUCHE, Ville de La Longueville
- M. André DESMEDT, Ville de Hasnon
- M. Pascal GERARD, Mme. Audrey FARCY, Ville de Saint-Aubert
- Mme. Isabelle RAULT, ENGIE
- M. Jules DIATTA, GRT GAZ
- M. Géraud DIDIER, Les Amis de Lurçat
- M. Bruno STOOP, CAUE de l'Aisne
- Mme. Anne LEFEVRE, SEM ENERGIES
- M. Jean-Michel JAUSSEME, ENEDIS
- M. Thomas BACHY, RTE
- M. Frédéric JOACHIM, GRDF
- M. Lionel BRUYCHE, ECOPAL
- M. Stéphane WILMOTTE, Mme. Christelle LECOMTE, Réussir en Sambre Avesnois
- M. Jean-Luc LAMBERT, La Cité de l'Acier
- M. Benoît PONCELET, CAUE du Nord
- M. Jacques BODDAERT, Fondation du Patrimoine

- M. Jacques LAMQUET, Trésorier
- M. Jean-Christophe RUFIN, Trésorier Adjoint
- Mme. Hélène DESMAZIERES-CATTELOT, Secrétaire
- M. Antoine LEBEL, D.D.T.M.

Les autres membres

- M. Abdelhakim ARTIBA, Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF)
- M. Arnaud BEAUQUEL, Syndicat Mixte Sambre Mobilités (SMSM)
- M. Jean-Christophe RUFIN, Chambre d'Agriculture
- M. Jean-Pierre CHOEL, Union Régionale de l'Habitat Hauts-de-France
- Mme. Hélène DESMAZIERES-CATTELOT, Chambre de Commerce et de l'industrie (CCI)
- M. Benoît WASCAT, Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- M. Aymeric ROBIN, Monsieur Arnaud BAVAY, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- M. Sylvain OXOBY, Communauté de Communes Sud-Avesnois
- M. Jean-Pierre MAZINGUE, M. Anthony VIENNE, Communauté de Communes du Pays de Mormal
- M. Freddy THERY, M. Nicolas DOSEN, Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
- M. Michel DHANEUS, M. Yvan BRUNIAU, Communauté de Communes du Pays Solesmois

ALTERNANTS, STAGIAIRES ET RECRUTEMENTS

ALTERNANTS

Léa CANESSE, a intégré la 3ème année d'un Bachelor Universitaire de Technologie – Gestion des Entreprises et des Administrations à l'Université Polytechnique Hauts de France, à Valenciennes et réalise son alternance à l'agence au poste d'assistante comptable au sein du pôle Administratif et Financier.



Titouan HEIDELBERGER est en deuxième année de Master « Gestion des Territoires et Développement Local – Mobilité environnement et tourisme » à l'Université Polytechnique Hauts de France, à Valenciennes. Il a été recruté, au poste d'Assistant Etude Mobilité Durable et Active, au sein du pôle Etudes.



Eya ALI est recrutée pour un an au poste d'Alternante, Architecte et Projets Urbains au sein du Pôle Projets Urbains, dans le cadre d'un Master of Business Administration spécialisé « Management des transitions urbaines » à L'institut Leonard de Vinci à Nanterre.



Naomi LINISE est recrutée pour deux ans au poste d'Assistante études Habitat au pôle Etudes, pour son Master Urbanisme, Aménagement Parcours Habitat Habiter, qu'elle réalise à l'Université de Lille – Faculté des sciences économiques sociales et des territoires.



STAGIAIRES

Léo WAGNIER en Master 1 urbanisme et aménagement à l'Université de Lille. Stage du 15/01/2024 au 05/04/2024 portant sur l'aménagement et les projets urbains.

Samuel SERRANO en Master 2 Urbanisme et Aménagement, ville et territoires à Nantes Université UFR Droit et Sciences Politiques, en stage du 13 mai 2024 au 13 septembre 2024, pour la mise en place d'un inventaire des Zones d'Activités Economiques.

Zoumana KOULIBALY en Master 1 Villes Habitat et Transition Ecologique à l'Université Toulouse Jean Jaurès, pour la mise en place d'un inventaire des Zones d'Activités Economiques.

RECRUTEMENTS

Laure SEYNHAEVE est cheffe de projets au pôle Etudes en CDI depuis le 1er juillet 2024. Laure a notamment pour mission d'encadrer et manager le pôle « Etudes ».



Dihya HESNI a été recrutée en tant que Chargée d'Etudes Planification, en CDD de 18 mois, en charge notamment de travailler sur le PLUi de la CAPH.



Rania KLAI, Chargée d'Etudes recrutée en CDD pour le lancement des Toiles® est engagée en CDI depuis le 5 juillet 2024 à l'agence.



Noémie PREUX, recrutée dans un premier temps en alternance dans le cadre d'un Master « Gestion des Territoires et Développement Local - Parcours Patrimoine et Ressources Territoriales » a signé un CDD au poste d'assistante études notamment pour travailler sur la révision du SCOT SA.



Samuel SERRANO, après avoir effectué son stage de M2 à l'agence, Samuel a postulé à une offre publiée par l'agence pour un poste d'Assistant Etudes Planification, pour lequel il a été retenu en CDD de 18 mois. Samuel a en charge notamment de travailler sur le PLUi de la CAMVS.



Hugo HAMELIN après un contrat en alternance de 2 ans au sein du Pôle Planification et Projets Urbains, Hugo a signé un Contrat de Mission, notamment pour travailler sur la révision du SCOT SA mais aussi sur l'Etude de faisabilité pour la création de la « Cité de l'Acier ».



Camille VANDERBRIGHE avait été recrutée en CDD au poste d'assistante études planification au sein du Pôle Planification, pour travailler notamment sur les PLUi de la 3CA et de la CCSA, à l'issue de celui-ci, il lui a été proposé un CDI que Camille a accepté.



Enfin, l'agence a recruté deux enquêteurs, Mme Océane DUPRE et M. Pascal LEVENT MATHIEU en contrat d'un mois, afin d'interroger, dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », en centre-ville de Maubeuge, la population à l'aide d'un questionnaire préétabli.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le **Conseil d'Administration** de l'ADU s'est tenu le **19 mars 2024**, à 14h, au siège de l'ADU, avec 14 membres présents. L'ordre du jour a débuté par l'approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 4 mai 2023, suivi d'une information concernant la modification des membres. Le rapport d'activité 2023 a été approuvé, et l'évolution du programme partenarial d'activités pour la période 2023-2026 a été présentée. Des nouvelles adhésions ont été validées, tout comme le projet de budget prévisionnel pour 2024. Plusieurs nouveaux projets ont également été abordés, ainsi que la situation des ressources humaines. Enfin, les événements organisés par l'ADU ont été évoqués, avant de clôturer la réunion par divers points.



Le **Conseil d'Administration** de l'ADU s'est tenu le **16 octobre 2024**, à 14h, à l'Hôtel de Ville de Maubeuge, avec 14 membres présents. La réunion a débuté par l'introduction du président, suivie d'une information sur la modification des membres. Une délibération a eu lieu concernant l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Les états financiers de l'année 2023 ont été présentés, et les nouvelles adhésions ont été validées. Le projet de budget prévisionnel pour 2024 a également été discuté. Enfin, la réunion s'est clôturée par un point sur les questions diverses.

L'**Assemblée Générale Annuelle** de l'ADU s'est tenue le **16 octobre 2024**, à l'Hôtel de Ville de Maubeuge, avec 41 membres présents. L'ordre du jour, validé par le Conseil d'Administration, a débuté par l'introduction du président, suivie d'une information sur la modification des membres. Le bilan moral et financier de l'année 2023 a été présenté et discuté en détail, avant de passer à l'évolution du programme partenarial d'activités pour la période 2023-2026. Des informations ont été communiquées concernant les nouvelles adhésions et les perspectives de collaboration. Le budget 2024, accompagné des projets associés, a été abordé avec un focus particulier sur les priorités à venir.

Un moment important de la réunion a été la présentation par Monsieur Lefebvre, président de l'association de préfiguration «Le Pôle du Monde de l'Acier», de son ambitieux projet de «Cité de l'Acier», un projet soutenu par l'agence. Enfin, la réunion s'est conclue par un tour des points divers, permettant d'évoquer des sujets d'actualité et de renforcer la collaboration entre les membres de l'association.



LES 45ÈMES RENCONTRES NATIONALES DES AGENCES D'URBANISME



L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache a participé aux **45èmes Rencontres Nationales des Agences d'Urbanisme**, un événement marquant qui s'est tenu dans l'Audomarois. Ces rencontres ont été l'occasion d'**explorer et de débattre autour de la notion d'espace public**, un concept riche qui évolue avec les modes de vie et les sociétés.

L'**espace public**, au sens politique de l'agora à celui des lieux accessibles à tous, reflète les transformations sociales et culturelles. Il est un espace d'apparence, incarné, où la parole et l'action prennent vie. Les espaces publics, qu'ils soient rues, places, jardins ou berges, sont des lieux de rencontre et de visibilité pour les habitants. Ils se matérialisent sous diverses formes urbaines et culturelles, croisant **dimensions spatiales et temporelles**.

La notion d'espace public a émergé dans les années 60/70, en réponse à l'adaptation des villes à l'avènement de la voiture. Parallèlement, le mouve-

ment des «arts de la rue» a connu un essor, sortant des cadres conventionnels pour **investir la ville et le paysage**. Cette période a vu une conjugaison entre recherche esthétique et préoccupations contemporaines.

Aujourd'hui, les **transitions sociétales et environnementales** révèlent de nouveaux rapports et attentes vis-à-vis des espaces publics. Crise sanitaire, perte de biodiversité, changement climatique, mouvements sociaux, enjeux sécuritaires, désimperméabilisation et renaturation sont autant de **défis à relever**. Ces enjeux et la recherche de communs ont été au cœur des discussions lors de cette 45ème rencontre.

Plénière et atelier ont permis d'explorer les changements sous différents angles : visites de terrain, débats croisant témoignages et expertises. L'agence a participé activement à ces échanges, **accueillie par l'Agence d'Urbanisme, de Développement et du Patrimoine du Pays de Saint-Omer**.

Au programme : ateliers sur les espaces publics, visites guidées du territoire, dont une balade en bateau avec la Maison du Marais et une visite du centre-ville historique. La soirée de clôture s'est déroulée dans la magnifique chapelle des Jésuites de Saint-Omer, réhabilitée en salle de spectacle, marquant la fin de cette **rencontre riche en échanges**.

Ces trois jours se sont conclus par une plénière, où professionnels ont débattu de leurs propositions pour transformer les espaces publics. **M. Joël Duquesnoy**, Président de l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer, et **Mme Valérie Létard**, alors Ministre du Logement et de la Rénovation Urbaine, ont clôturé l'événement.

Un grand **bravo à l'agence de Saint-Omer et à la FNAU** pour ces journées d'échanges et de réflexion. Rendez-vous l'année prochaine à Strasbourg avec l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur pour poursuivre ces échanges annuels nationaux.

Depuis la tenue de ces rencontres, nous avons appris avec tristesse le décès du président, M. Joël Duquesnoy. Nous tenons à lui rendre hommage et à saluer son engagement pour le développement de l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer, ainsi que pour la reconnaissance des compétences portées par les agences, tant au niveau local qu'à l'échelle nationale.



URBA8 : LES GROUPES DE TRAVAIL



La mise en place des clubs au sein du **réseau URBA8**, inspirée par les meilleures pratiques de la **FNAU**, vise à renforcer la **solidarité inter-agences** et à favoriser la **communication efficace**. Ces clubs, tels que **FONCIER**, **COMMUNICATION** et **DONNEES/DATA**, réunissent régulièrement les professionnels de **chaque agence** pour **échanger**, **mutualiser** les connaissances, et **collaborer** sur des sujets d'intérêt commun. Ils jouent un **rôle essentiel** dans l'enrichissement mutuel des pratiques et la génération d'idées novatrices **pour le réseau URBA8**.

Participation au Groupe foncier URBA8

Le réseau Urba8 réunit les 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France et permet une coopération d'ingénierie territoriale, notamment avec l'objectif de porter une réflexion sur les enjeux urbains.

C'est dans ce cadre que s'est constitué le groupe foncier auquel l'agence participe. Ce groupe a vocation à permettre aux différents territoires d'échanger sur leurs expertises et retours d'expériences relatifs aux fonciers.

En 2024, le groupe a questionné le foncier économique, sur son accessibilité, sa densité ou encore sa qualité paysagère. Ce fût l'occasion pour l'agence d'étudier le cas de Saint-Omer et de ses zones d'activités économiques à rendre plus qualitatives, sur la question du stationnement, des paysages, des transports en commun et des activités présentes ou à développer.



Participation au groupe Communication URBA8

Cette année, le groupe communication d'URBA8 s'est réuni chaque trimestre, principalement en visioconférence, pour coordonner les actions de communication du réseau. Parmi les réalisations marquantes, la nouvelle plaquette URBA8 et la création d'un kit de communication offrent désormais à chaque agence des outils partagés pour porter une voix collective.

Le groupe a également contribué à l'organisation du séminaire annuel du 14 novembre 2024 à Dunkerque, en assurant notamment la restitution des ateliers proposés. Ces rencontres régulières ont aussi été l'occasion d'échanger sur les actualités et les outils de communication de chaque agence, dans une logique de mutualisation et de montée en compétences.



Participation au groupe DATA/Données URBA8

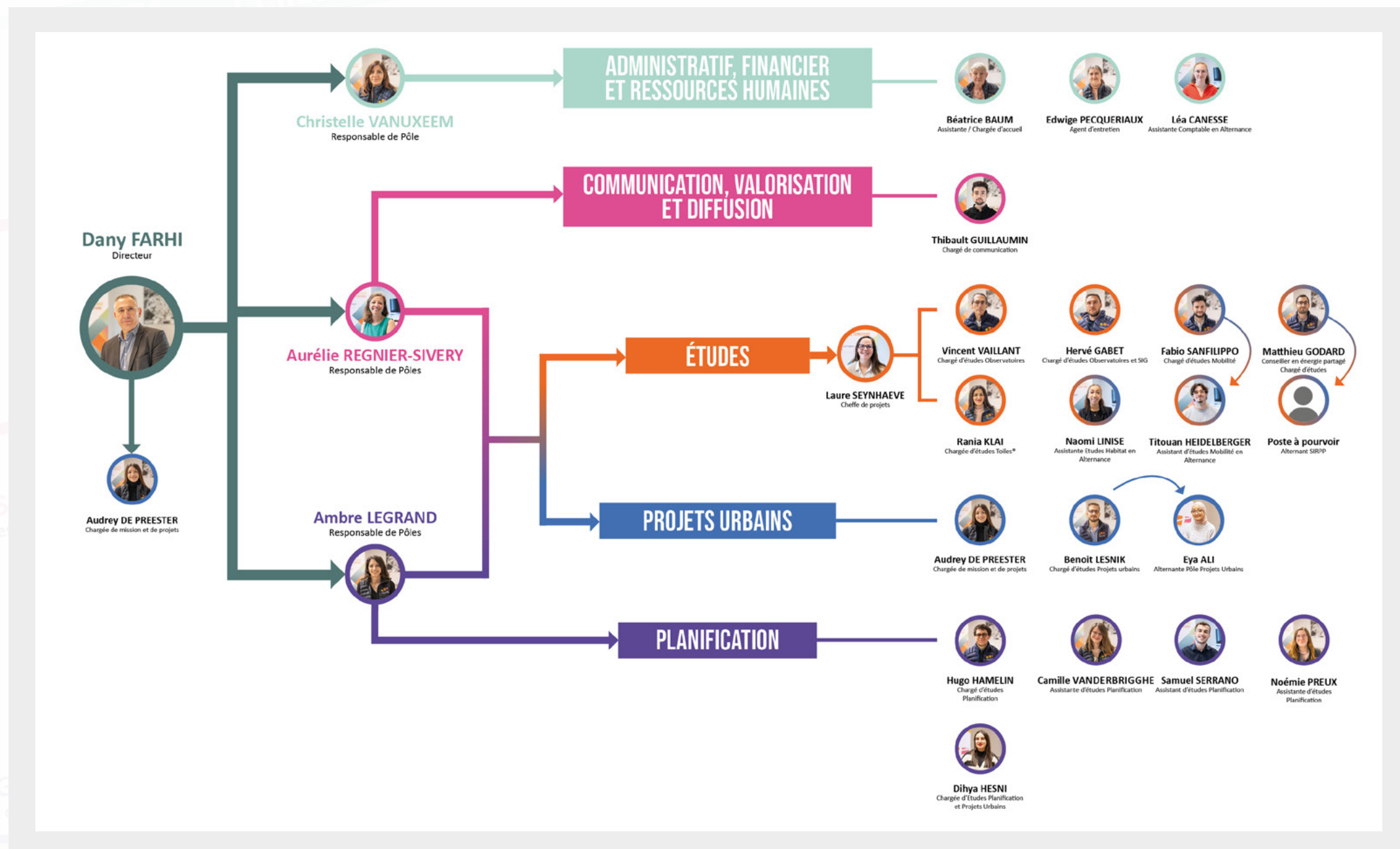
Le groupe de travail (GT) Données d'URBA8 a pour objectif d'accroître la capacité de chaque agence en constituant un socle d'indicateurs facilement accessibles et en mutualisant les expertises. En 2024, le GT a travaillé sur plusieurs axes, notamment la gouvernance et l'infrastructure, avec l'acquisition d'un serveur indépendant. L'intégration des bases de données via l'outil FME, la coopération avec la plateforme Géo2France, et la rédaction d'une charte de gouvernance sont également en cours. L'ADU, comme les autres agences du réseau URBA8, a participé aux travaux techniques avec Géo2France.

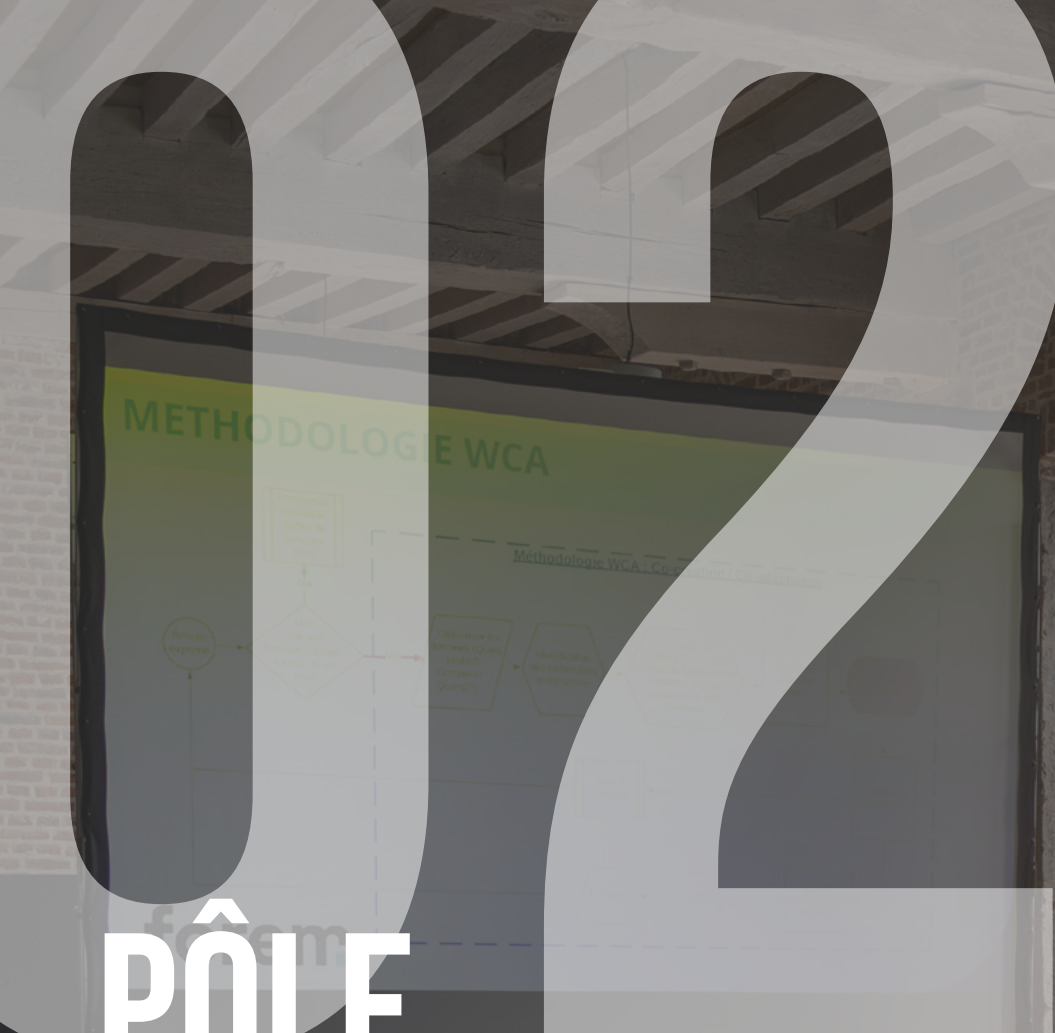
Le GT s'est également concentré sur le socle commun de données et d'indicateurs, avec l'intégration continue des données (Insee, REE/SIDE, AFE, RPLS, DEFM, SDES). Des sous-groupes thématiques ont été constitués autour de la démographie, du logement et de l'emploi pour la construction d'indicateurs. L'ADU a contribué à ces travaux.

De plus, le GT s'est penché sur les nouvelles données thématiques, avec un accent sur le changement climatique, la logistique et le foncier. Des réflexions méthodologiques ont eu lieu sur les îlots de chaleur urbain, en utilisant l'outil GEOCLIMATE de l'ADEME. L'ADU a contribué à la réflexion sur ces thématiques et a aussi travaillé sur les données de population et de logement pour les tests avec Mviewer.

Enfin, le GT a exploré la datavisualisation avec l'outil Mviewer, développé par Geo2France. Plusieurs réunions ont eu lieu avec Geo2France pour échanger sur cet outil. L'objectif est de mettre en place un portail dataviz communautaire et de faciliter l'accès aux données et indicateurs pour les chargés d'études des agences de URBA8. En résumé, l'année 2024 a été une année de consolidation et d'exploration pour le GT Données d'URBA8.

NOTRE ORGANIGRAMME 2024





PÔLE ÉTUDES

L'ADU accompagne les politiques publiques locales en produisant des études d'observation et de prospective multithématiques pour mieux comprendre les dynamiques territoriales et anticiper les évolutions. Elle réalise également des analyses spécifiques sur la transition énergétique, aidant les collectivités à relever les défis climatiques. Engagée dans les coopérations transfrontalières, elle anime des actions concertées avec ses partenaires du Grand Hainaut. A travers ces travaux, les productions du Pôle « Etudes » visent à nourrir les réflexions et à contribuer à l'élaboration de projets concrets, innovants et originaux.

- ANALYSER
- OBSERVER
- ANTICIPER
- CARTOGRAPHIER





FOCUS 1

POUR LA LABELLISATION MISSION LOCALE DE RÉUSSIR EN SAMBRE-AVESNOIS

La Sambre-Avesnois affiche de longue date une structure sociologique handicapante, la faiblesse relative du niveau de diplôme en constituant une manifestation marquante.

- Vis-à-vis de l'insertion professionnelle s'ajoutent d'autres freins :
- une part de la population est handicapée par des problèmes de santé et les carences en offre médicale n'aident pas à faire face à cette situation
 - on relève des difficultés d'accès au logement pour les populations précarisées ce qui génère de fortes suspicions de cohabitation forcée
 - les familles monoparentales précarisées sont sur-représentées
 - une part significative de la population est exposée au manque de repères, de réseaux ainsi qu'à la discrimination
 - les problèmes de mobilité continuent à s'exprimer

Les difficultés d'insertion professionnelles cohabitent avec les problèmes de recrutement du fait de choix d'orientation professionnelle en décalage avec les caractéristiques du marché du travail.

Le tissu industriel reste important mais sa pérennité est menacée par des difficultés à recruter, notamment en raison de son rejet par une fraction de la population. S'ajoute son image masculine d'où la désaffection de la population féminine.

La construction peine également à pourvoir à ses besoins.

Le vieillissement de la population génère des besoins croissants dans les services à la personne et le médical. Les données à caractère prospectif font apparaître la persistance dans les années à venir des besoins de l'industrie (en raison de la pyramide des âges), des services à la personne et du monde médical.



MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES RECRUTEURS 4ÈME TRIMESTRE 2023

	Demandeurs	Offres	D/O
Montage-assemblage mécanique	1 070	350	0
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	650	350	1
Assistance auprès d'adultes	730	430	1
Magasinage et préparation de commandes	480	290	1
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	120	440	4
Comptabilité	130	540	4
Conduite d'équipement d'usinage	90	400	4
Boulangerie- viennoiserie	90	480	5
Soins infirmiers généralistes	40	360	9
Management et ingénierie qualité industrielle	30	320	11

Mode de lecture : 11 offres pour un demandeur de poste de management en qualité industrielle
Source : France Travail



ENTRETIEN AVEC



CHRISTELLE LECOMTE

Directrice Générale - Réussir en Sambre-Avesnois



Même si nos métiers sont différents, nos thématiques ne cessent de se croiser.

Après le projet Interreg en 2020 et 2021, de formation « ouvrier polyvalent en éco-construction » de 20 apprenants belges et français aux techniques d'éco-rénovation, en 2024, nous avons répondu favorablement pour participer à l'organisation de l'«Event Prospective et emploi», une rencontre autour des emplois disponibles, métiers en tension, métiers en devenir, pénurie de compétences...

De nombreux acteurs sont venus pour entendre les travaux de l'Agence d'Urbanisme et débattre...

Outil de territoire, l'Agence offre une observation scientifique qui ne nous fait pas toujours plaisir mais qui apporte un éclairage objectif, incontournable.

C'est pourquoi, nous l'avons naturellement sollicitée pour établir un diagnostic global de la situation sociale et professionnelle de la population de Sambre Avesnois, avec un zoom sur les jeunes, pour préparer notre audit de labellisation.

Engagées dans cette démarche qualité, toutes les Missions locales sont invitées à passer cette étape qui officialise leurs compétences dans un contexte d'application de la Loi pour le plein emploi, qui les placent aux côtés de France travail, Cap emploi et des Départements, dans le 1er cercle du Réseau pour l'emploi, le RPE.

RESA a obtenu son label Mission locale en décembre 2024, et l'équipe travaille dorénavant à partir des données fournies par l'Agence, à l'écriture de son nouveau projet associatif.

Avec l'équipe de l'Agence, Réussir en Sambre Avesnois partage le souci d'agir pour le territoire, sa population, ses entreprises, pour un développement humain acceptable.



Pour en savoir plus sur la réforme pour le plein emploi.

www.travail-emploi.gouv.fr/la-reforme-plein-emploi



FOCUS 2

RAPPORT BIODECHETS

En réponse à l'obligation du tri à la source des biodéchets aux fins de leur valorisation, les collectivités s'organisent dans leur compétence publique pour décliner cette obligation.

Le projet original « Organicités », en partenariat avec GRDF, ECOPAL et l'ADU, repose sur une méthode d'écologie industrielle et territoriale pour sensibiliser et mobiliser les acteurs de son territoire autour de la question du tri et de la valorisation des biodéchets. L'agence a travaillé sur un rapport bio déchets pour la CAMVS. En voici un résumé.

La Chambre d'agriculture a évalué la **biomasse agricole valorisable** annuellement dans la Sambre à **242 000 tonnes**.

Les **déchets verts** générés par les **commerces** représentent **277 tonnes** par an.

Le gisement **déchets verts** des **ménages et institutions** peut être évalué à **42 000 tonnes** par an.

Les déchets de l'**industrie agro-alimentaire** pèsent **11 400 tonnes** annuelles.

La **restauration collective** ne représente que **702 tonnes** de **déchets alimentaires** annuel. On relève environ **1 900 tonnes** de **déchets alimentaires** par an provenant des **commerces, restaurants et hôtels**.

Les **ménages** représentent **5 000 tonnes** de **déchets alimentaires** par an.



Méthaniseur de Feignies

Cette **ressource** peut être **valorisée de plusieurs manières** : méthanisation, compostage, production de chaleur via l'incinération, production de biocarburants, alimentation animale. La forte teneur en eau réduit l'intérêt de la production de chaleur via l'incinération, la production de biocarburants se heurte à des problèmes juridiques et techniques et l'alimentation animale est pratiquée de manière naturelle dans la Sambre. **L'enjeu porte donc sur la méthanisation et le compostage.**

Il s'agit de **capter au mieux** la ressource.

L'examen des territoires ayant mis en place une **collecte des biodéchets** a fait apparaître une déperdition considérable du gisement de déchets alimentaires, montrant ainsi l'importance sur ce sujet de la concertation et de la pédagogie.

De gros producteurs de biodéchets se sont tournés vers des acteurs extérieurs au territoire, il existe donc un gisement à reconquérir.

On relève aussi **des gisements à capter** : les marchés, l'évènementiel.

L'accent doit être mis sur une cible essentielle : **les huiles alimentaires usagées**. En raison de leur **énorme pouvoir méthanogène** elles constituent le graal de la méthanisation ce qui appelle un dispositif de collecte spécifique.

Autre considération structurelle : les possibilités d'**insertion professionnelles offertes par les voisins**, avec des secteurs d'activité parfois différents donc la possibilité d'accéder à d'autres métiers.

Retrouvez notre rapport biodéchets sur notre site web.

■ www.adus.fr/publications



ENTRETIEN AVEC



LAËTITIA AUBEUT-CHOJNAKI

Chargée de développement Biométhane - Chef de
marché Collectivités chez GRDF

Quel a été le rôle de GRDF aux côtés de la collectivité de Maubeuge Val de Sambre ?

GRDF a lancé un appel à projet à destination des collectivités dans le cadre de l'obligation du tri à la source des biodéchets. La CAMVS a fait partie des 5 collectivités lauréates sur 36 candidats et l'ADU s'est inscrit comme un partenaire évident de la collectivité dans la réalisation de son projet ORGANICITE.

L'objectif de cette démarche pour GRDF était simple : impulser et ouvrir le champ des possibles pour que les déchets organiques de la compétence de gestion publique puissent devenir ressources énergétiques et matières grâce à leur valorisation en méthanisation, souhaitant faire de cette obligation une opportunité pour plus de gaz vert dans le réseau.

Par cette démarche et dans son rôle d'acteur de la transition énergétique, GRDF a confirmé son rôle d'accompagnement auprès des collectivités, ici sur le champ de l'innovation territoriale.

Cette collaboration a ouvert la voie à une démarche de mobilisation des acteurs de l'organique répliquable et fondée sur les grands principes de l'écologie industrielle et territoriale, principes qui nous semblaient très intéressants à explorer.

Quel a été le rôle de l'agence de l'urbanisme et sa plus-value dans ce projet qui vous avez appuyé ?

L'agence d'urbanisme s'est positionnée comme un maillon essentiel dans sa capacité à aider Maubeuge Val de Sambre à mieux comprendre son territoire, notamment sur un tout premier jalon méthodologique : la connaissance du

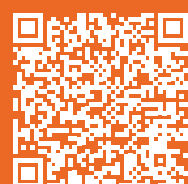
gisement, sa nature et de sa capacité à être mobilisée. Le profil social, économique et systémique du territoire a ainsi été considéré au plus près des réalités du territoire, ce qui peut constituer une réelle valeur ajoutée pour une collectivité dotée d'une agence d'urbanisme, par comparaison à un bureau d'études à qui il pourrait manquer cette connaissance du territoire pour «une approche sur-mesure».

L'ADU a ainsi contribué à clarifier l'enjeu «gisement» au regard des spécificités de son territoire ainsi que les acteurs à mobiliser pour la suite.

Quelle suite est attendue à l'issue de cette collaboration ?

Le projet ORGANICITE s'est construit sur l'appui de la double compétence de l'ADU et d'ECOPAL, expert écologie industrielle et territorial. Il a permis à la collectivité d'organiser des ateliers entre producteurs de déchets et de faire ressortir une dizaine de synergies dont quelques-unes en faveur de la valorisation des biodéchets en méthanisation.

La préparation des acteurs de son territoire au tri à la source des biodéchets et à leur valorisation ont ainsi pu être initiés avant l'échéance du 1er janvier 2024 et les synergies identifiées doivent désormais être entretenues. Si la création d'une plateforme d'échange et d'expression de besoins et d'attentes entre acteurs sera en cela un outil précieux, la capacité de la collectivité à mettre en œuvre des solutions de collecte et de sensibilisation au tri et à la valorisation des biodéchets est l'étape suivante pour laquelle les enseignements acquis grâce au projet ORGANICITE sont à capitaliser au profit d'une gestion circulaire, locale et renouvelable.

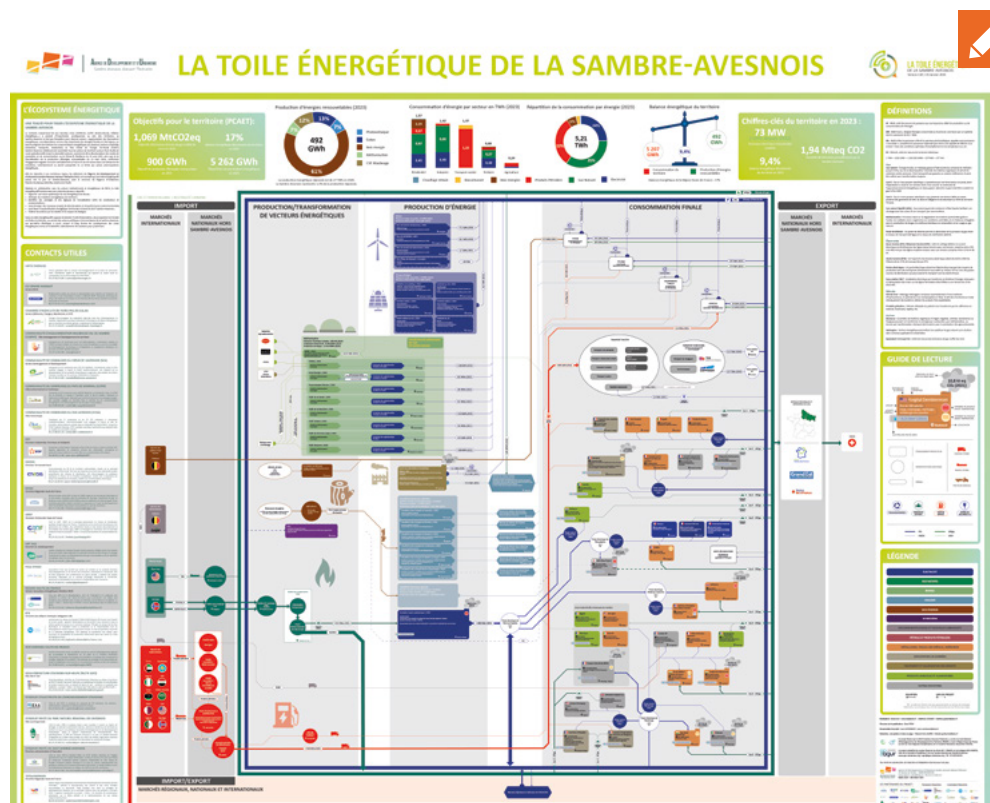


FOCUS 3

LA TOILE ÉNERGÉTIQUE : COPIL

Retrouvez le reportage WEO de
l'événement sur notre chaîne YOUTUBE
www.youtube.com/@adusaht

La première fût la Toile énergétique qui donne une vision schématique de l'écosystème énergétique de la Sambre-Avesnois, elle a été présentée officiellement le **24 janvier 2024** à l'occasion d'un **Comité de Pilotage**, à la Salle Sthrau de Maubeuge.



Le **COPIL** a été l'occasion de revenir sur la genèse du projet et sur la **collaboration** avec l'**Agence d'urbanisme de Dunkerque** (AGUR) avec une intervention de **Jean-François VEREEKE**, directeur adjoint de l'AGUR et créateur de l'outil toile. S'en est suivie une présentation en détail de la toile énergétique par l'ADU, un exposé des constats révélés par la toile et la présentation de deux scénarios types d'utilisation de la toile. Un temps d'échange avec la salle sur les constats issus de la toile et ses utilisations futures, est venu conclure le comité de pilotage.



Les **partenaires** présents lors du comité de pilotage étaient d'origine variés, des

élus, des énergéticiens, des industriels ou encore des acteurs du territoire. L'outil Toile a pour objectif de poursuivre cette **mobilisation multi-acteurs**, dans un premier temps pour l'élaboration de la **toile industrielle** mais ensuite pour accompagner le territoire vers la **troisième révolution industrielle**.

Nos toiles sont disponibles sur notre site internet.
www.adus.fr/les-toiles-de-ladu

Afin de faire vivre la toile énergétique et continuer d'impliquer les partenaires éner-

géticiens, de nombreuses rencontres ont eu lieu lors de l'année 2024 pour **échanger** sur les **évolutions futures** de la toile énergétique. Ces rencontres, inscrites notamment dans les **conventions de partenariat** avec les énergéticiens, ont permis à l'ADU de faire évoluer la toile avec une **nouvelle version de la toile énergétique** qui sera présentée au **premier semestre 2025**.



ENTRETIEN AVEC



THOMAS BACHY

Directeur des Affaires Publiques à la Délégation
Régionale Hauts-de-France de RTE



Quel est le rôle de RTE, et principalement dans la mise en œuvre de la dynamique REV3 dans les territoires ?

RTE joue un rôle essentiel dans la dynamique REV3 en permettant aux industriels de décarboner leurs process par un transfert d'usage des énergies fossiles vers une électricité décarbonée et en raccordant au réseau électrique les moyens de production d'électricité décarbonée nécessaires à l'atteinte des objectifs français en matière de neutralité carbone et de souveraineté énergétique. Au-delà, RTE contribue à l'attractivité des territoires en permettant aux nouveaux industriels de s'installer en leur amenant l'électricité nécessaire à leur production, participant ainsi au développement économique local.

En quoi l'outil toile peut aider la Sambre-Avesnois dans sa transition énergétique ?

Grâce à la Toile, le Territoire – éclairé - peut décider des actions les plus percutantes. Sur la transition énergétique, elle permet par exemple d'identifier les secteurs, entreprises ou zones les plus émettrices de gaz à effet de serres, facilitant ainsi des actions ciblées pour leur décarbonation. Elle permet aussi d'anticiper l'électrification des véhicules en mesurant et intégrant ses impacts sur l'ensemble de l'écosystème.

Comment imaginez-vous l'utilisation de la toile énergétique ?

Pour RTE, la Toile joue un double rôle : celui de la pédagogie et de l'anticipation. Par sa forme, elle permet d'expliquer simplement des mécanismes complexes tels que les flux d'électricité, le mix énergétique, le maillage du réseau. Par son fond, elle permet surtout de mieux prévoir l'avenir et d'évaluer l'impact des décisions sur le territoire. Cette anticipation est primordiale pour nous car il faut en général plusieurs années pour renforcer une infrastructure électrique. Anticiper, c'est donc gagner du temps, de l'efficacité et de la compétitivité pour les territoires.

Est-ce qu'il y a d'autres sujets sur lesquels RTE aimerait collaborer avec l'ADU et les acteurs du territoire ?

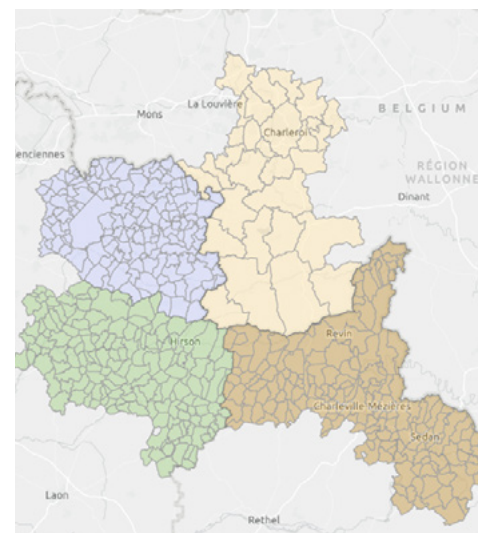
Comme tout gestionnaire d'infrastructures, nous nous interrogeons constamment sur l'acceptabilité de nos ouvrages. Au-delà d'acheminer l'électricité, nous avons également d'autres enjeux comme le développement de la biodiversité sous les lignes, l'intégration paysagère des postes électriques, le développement de la fibre optique ou encore la résilience de nos infrastructures aux changements climatiques. Pour tous ces sujets, la connaissance approfondie des territoires et des espaces, les compétences et les savoirs de l'ADU nous seront d'une grande utilité pour nous accompagner dans nos décisions.



GRAND FORMAT

TOP DEPART POUR DE NOUVEAUX PROJETS INTERREG

Depuis avril 2024, l'ADU travaille en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de Reims et le CREAT (Centre de Recherches et d'Etudes pour l'Action Territoriale, Université catholique de Louvain) dans le cadre du projet transfrontalier Interreg CROSS4MOBILITY. Ce projet rassemble neuf porteurs, dont l'ADU, et 24 partenaires, incluant des collectivités, associations, entreprises et experts, pour renforcer la coopération transfrontalière et améliorer la mobilité quotidienne.



Sur le territoire de l'arrondissement d'Avesnes, la Thiérache, les Ardennes françaises et Charleroi Métropole, CROSS4MOBILITY a pour objectif de développer une mobilité durable et adaptée aux défis climatiques. Cette démarche part d'un constat évident : les habitants traversent la frontière quotidiennement pour travailler, se soigner, faire leurs achats ou se divertir, mais les alternatives à la voiture restent limitées.



Dans cette optique, l'initiative vise à renforcer les liaisons transfrontalières, à encourager l'intermodalité et les mobilités douces, et à instaurer une coopération efficace, réduisant ainsi la dépendance à la voiture et améliorant la qualité de vie des usagers.

Impliquée dans le projet jusqu'en 2028, l'ADU, en collaboration avec ses partenaires français et belges, cherchera à mieux comprendre les déplacements transfrontaliers en recensant et en exploitant les données disponibles. Une harmonisation des connaissances entre les deux côtés de la frontière sera également envisagée, dans la mesure du possible, afin de rendre ces informations plus accessibles, notamment pour les porteurs de projets. Par ailleurs, l'Agence contribuera à la réalisation d'études visant à identifier les connexions potentielles, favorisant ainsi le désenclavement des populations locales.



ENTRETIEN AVEC



CLAUDINE BRIL

Coordinatrice du projet Interreg Cross4Mobility chez
Mobilesem, Agence Mobilité Charleroi Métropole



Comment le projet C4M a-t-il vu le jour ?

L'appel à projet VI Interreg France Wallonie Vlaanderen, lancé en novembre 2022, a permis de financer pour la première fois des projets de mobilité transfrontalière. Étant donné que la mobilité est essentielle pour MOBILESEM et que Charleroi Métropole est enclavé par la France, il était naturel de travailler sur un projet transfrontalier. En échangeant avec les territoires voisins, nous avons rapidement constaté des préoccupations communes en matière de mobilité. Ainsi, une collaboration a débuté au printemps 2022, aboutissant à la création de CROSS4MOBILITY.

Qu'est-ce qui a motivé le choix de collaborer avec l'ADU ?

Un des constats de terrain qui est ressorti rapidement était le manque de données pour quantifier et qualifier la mobilité transfrontalière. En recherchant des services capables de collecter ces données, nous avons naturellement pensé aux Agences d'Urbanisme, qui possèdent non seulement les compétences nécessaires, mais aussi une parfaite connaissance de leur territoire et de ses acteurs. L'ADU s'est immédiatement imposée comme l'interlocuteur privilégié pour l'Avesnois.

Quelles seront les plus-values des outils de partage de données et d'aide à la décision développés dans le cadre de ce projet ?

Les outils de partage de données et d'aide à la décision permettront aux agents de terrain responsables pour la mise en place de projets de mobilité dans les territoires d'orienter et de préparer au mieux leurs actions ET de les mettre en lien avec les projets ou pistes de projets de l'autre côté de la frontière. Ces outils permettront de développer «une mobilité sans frontières» et oui, c'est bien le slogan de notre projet.



LUNÉfil : Une initiative transfrontalière pour réinventer la nuit

La pollution lumineuse, un enjeu souvent négligé, est au cœur du projet européen LUNÉfil. Lancé dans la région transfrontalière de la Sambre, ce projet ambitieux vise à concilier développement urbain et respect de l'environnement nocturne. L'objectif est clair : **réduire les effets néfastes de l'éclairage artificiel sur la biodiversité, la santé humaine et la consommation énergétique.**

Un projet aux multiples facettes

LUNÉfil ne se contente pas de pointer du doigt le problème, il propose une approche globale et structurée. Le projet s'articule autour de cinq modules de travail : gestion, communication, sensibilisation, outillage et démonstration. Concrètement, cela se traduit par la **création d'une plateforme numérique interactive, le LUNÉfil Hub**, véritable outil de collaboration et de partage de connaissances, cette plateforme permettra de diffuser les résultats du projet, d'organiser des webinaires et de faciliter les échanges entre les acteurs concernés ; **l'élaboration d'outils pédagogiques** adaptés à différents publics, des établissements scolaires aux professionnels de l'éclairage, une mallette pédagogique, un guide pratique et des jeux seront mis à disposition pour mieux comprendre les enjeux de la pollution lumineuse et agir concrètement ; **l'organisation de formations et d'événements de sensibilisation** pour les élus, les citoyens et les entreprises ; des journées d'échanges, des ateliers participatifs et des animations thématiques rythmeront le projet ; **la modélisation de la trame noire transfrontalière**, pour identifier les zones les plus sensibles à la pollution lumineuse et orienter les actions, une cartographie participative impliquant citoyens, acteurs locaux et experts sera réalisée ; **la mise en place de chantiers pilotes expérimentaux**, pour tester des solutions d'éclairage innovantes et adaptées au contexte local.



La méthode des sociotopes : l'humain au cœur de la démarche

Au-delà des aspects techniques, LUNÉfil accorde une place centrale à l'humain. La méthode des sociotopes, utilisée dans le cadre du projet, permet de **prendre en compte les besoins et les attentes des usagers** lors de la conception ou de l'amélioration de l'éclairage des espaces publics.

Cette démarche participative consiste à analyser la manière dont les habitants vivent et utilisent les espaces nocturnes. L'équipe LUNÉfil souhaite d'ailleurs faire évoluer cette méthode en utilisant des technologies immersives (réalité virtuelle) et des outils de mesure de paramètres neurologiques afin de créer une expérience encore plus riche. Cette approche innovante, qualifiée de « sociotopes 2.0 », permettra de mieux cerner les réactions des usagers face à différents scénarios d'éclairage.



L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) : un acteur clé

L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) joue un rôle majeur dans le projet LUNÉfil. En tant que partenaire opérateur, elle est impliquée dans **la modélisation de la trame noire transfrontalière ; la création d'outils d'aide à la décision et d'un observatoire participatif ; l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques** pour intégrer la trame noire dans les documents de planification urbaine ; **la mise en œuvre des études sociotopes.**

L'ADU a également contribué à la collecte de données territoriales, aux réunions préparatoires et à la communication du projet.

Un engagement à long terme

LUNÉfil ne se limite pas à la durée du projet. L'objectif est d'ancrer durablement les bonnes pratiques en matière d'éclairage. **Le site internet, les outils de communication et la plateforme numérique resteront accessibles après la fin du projet.** Une charte pour une sobriété lumineuse sera également proposée aux décideurs locaux, afin de garantir un développement urbain respectueux de l'environnement. Ce projet illustre parfaitement la nécessité d'une approche transfrontalière pour relever les défis environnementaux. **LUNÉfil ouvre la voie à une nouvelle conception de l'éclairage urbain, où la qualité de vie, la biodiversité et la sobriété énergétique sont au cœur des préoccupations.**

ENTRETIEN AVEC



FIGURELLA QUADU

CREAT (Centre de Recherches et d'Études pour
l'Action Territoriale)
UCLouvain - Faculté d'architecture, d'ingénierie
architecturale, d'urbanisme (LOCI)

Qu'est-ce que le projet Interreg Lunéfil et quels sont les parten- naires ?

Le projet Interreg LUNÉfil vise à promouvoir des pratiques de sobriété lumineuse dans la région transfrontalière de la Sambre, afin de préserver la biodiversité nocturne, de réduire la pollution lumineuse et de sensibiliser les habitants et les acteurs locaux aux enjeux de la lumière artificielle. Ce projet repose sur une collaboration étroite entre plusieurs partenaires français et wallons. Parmi eux, on compte l'Agence de Développement et d'Urbanisme (f), le CREAT-UCLouvain (w), le Parc naturel Régional de l'Avesnois (f), la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre (f), Espace Environnement (w) et IGRE-TEC (w), des collectivités locales et des associations impliquées dans l'éclairage public et la préservation des écosystèmes nocturnes.

Quels sont les principaux défis auxquels le projet Lunéfil doit faire face ?

Le projet doit relever plusieurs défis majeurs. Tout d'abord, il s'agit de concilier les besoins d'éclairage pour la sécurité et les activités humaines avec les besoins écologiques liés à la réduction de la pollution lumineuse. Ensuite, il est essentiel de sensibiliser les citoyens et les décideurs aux impacts de l'éclairage nocturne sur la biodiversité et la qualité du ciel étoilé. Enfin, une harmonisation transfrontalière des pratiques et des réglementations est nécessaire pour assurer une gestion cohérente et efficace de la lumière artificielle dans cette région partagée.



Quels bénéfices attendez-vous de la mise en place des pratiques de sobriété lumineuse dans la région transfrontalière de la Sambre ?

La mise en place de pratiques de sobriété lumineuse apportera de nombreux bénéfices. Sur le plan écologique, cela permettra de préserver les habitats et les cycles de vie des espèces nocturnes, souvent perturbés par un éclairage excessif. Sur le plan humain, réduire la pollution lumineuse contribuera à améliorer le bien-être des habitants, notamment par une meilleure qualité du sommeil et une meilleure visibilité d'un ciel étoilé, source d'émerveillement et de reconnexion avec la nature. Enfin, ces pratiques encourageront des économies d'énergie substantielles et renforceront l'image d'un territoire engagé dans une transition écologique innovante et durable.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2024

ÉTUDES

Poursuite de l'élaboration du PCAET Sambre-Avesnois

L'Agence a poursuivi en 2024 l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) de la Sambre-Avesnois avec des concertations supplémentaires dont un atelier Fresque du Climat et des temps d'échange au sein des EPCI.

Du fait d'une évolution des objectifs régionaux inscrits dans le SRADDET, une mise à jour des diagnostics réglementaires du PCAET a été menée afin de tenir compte de ces nouveaux enjeux plus ambitieux et alignés avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

À la suite des concertations et la mise à jour des diagnostics, une première version du programme d'actions du PCAET a été proposée aux collectivités et aux partenaires du territoire en juillet, pour une écriture de l'ensemble des fiches actions du PCAET en fin d'année 2024.



Pour en savoir plus sur le PCAET.

www.scot-sambre-avesnois.fr/M3-quest-ce-qu-un-pcaet-7.html

AVELO3

En encourageant des modes de déplacement doux comme la marche et le vélo, la CCPM souhaite améliorer la qualité de vie de ses habitants et les conditions de mobilité pour les usagers des modes ac-

tifs. Pour concrétiser cet objectif, l'élaboration d'un **Schéma Directeur Cyclable et Piéton** (SDCP) constitue une démarche stratégique essentielle pour orienter les politiques de mobilité vers des solutions durables. Depuis septembre 2024, la CCPM travaille en partenariat avec l'Agence, chargée de piloter ce projet. A cet effet, un alternant Chargé d'études Mobilité a été spécialement recruté pour mener à bien cette mission.

Dans un premier temps, l'ADU réalise un diagnostic des mobilités sur le territoire de la CCPM. Cette étape clé vise à dresser un état des lieux précis des besoins, des contraintes et des opportunités en matière de déplacements actifs. Pour ce faire, elle s'appuie sur la collecte de données concernant les infrastructures existantes, les habitudes de déplacement des habitants ainsi que les zones présentant un fort potentiel pour la marche et le vélo. Ce diagnostic sera présenté au début d'année 2025.

Sur la base des résultats obtenus, des recommandations d'aménagement adaptées, chiffrées et planifiées dans le temps seront proposées sous la forme d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI). Une fois finalisé, le SDCP constituera un outil stratégique au service des autorités locales, leur permettant de développer des politiques de mobilité intelligentes et en adéquation avec les besoins spécifiques de la population.

La SIRPP en actions

L'accompagnement des communes adhérentes à la **Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public** (SIRPP) s'est poursuivie en 2024. Co-animé depuis 2018 avec le PNRA, le dispositif met à disposition des communes un Conseiller en Energie Partagé pour les aider dans leurs projets énergétiques.

L'Agence accompagne 25 communes sur le territoire, avec le suivi des consommations énergétiques, la réalisation des bilans énergétiques annuels, des déclarations sur OPERAT pour les communes assujetties au décret tertiaire. Un accompagnement plus opérationnel pour des

projets de rénovation énergétique ou de mise en place d'installation de productions d'énergies renouvelables, ou encore un accompagnement financier sur des dossiers de demande de subvention.



Accélérer les productions d'énergie renouvelable (ZAE NR) en collaboration avec le PNRA

La **LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER**, vise à renforcer le déploiement des énergies renouvelables (EnR) en France pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone. A cette fin, la loi APER introduit le concept de zones d'accélération (ZAE NR), qui sont des zonages décidés au sein des communes où les acteurs locaux souhaitent voir apparaître des unités de productions d'énergies renouvelables.

Afin d'aider les collectivités à s'approprier la loi APER, le PNRA et l'ADU ont souhaité travailler ensemble à une méthodologie commune, par la création d'une boîte à outil et d'une proposition de cartographie des zones d'accélération pour chaque commune. Les communes qui le souhaitent ont ainsi bénéficié d'un accompagnement en 2024 sur la définition de leurs zones d'accélération qui ont ensuite été remontées à la préfecture.

Conforter les liens entre l'ADU et Sambre Mobilités

En 2024, l'ADU a poursuivi sa collaboration avec SMSM (anciennement SMTUS) pour réaliser l'évaluation à mi-parcours

du **Plan de Déplacements Urbains** (PDU) et examiner la pertinence d'une évolution vers un **Plan De Mobilité simplifié** (PDM). L'objectif principal est de mesurer l'efficacité et l'impact des actions mises en œuvre dans le cadre du plan, afin d'optimiser la mobilité des usagers dans les années à venir.

Cette collaboration entre les équipes des deux structures a également permis de poser les bases nécessaires à une étude prévue pour 2025, d'une importance particulière pour SMSM et l'arrondissement d'Avesnes : l'évaluation de la possibilité d'étendre le périmètre de compétence du syndicat de mobilité à l'ensemble de cet arrondissement. Un beau projet en perspective, toujours au service du territoire et de ses habitants, pour une mobilité plus adaptée aux besoins locaux.

Étude de potentialité de covoiturage

En 2024, une étude réalisée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois a mis en évidence le **potentiel de covoiturage dans l'arrondissement d'Avesnes**. Conduite par l'ADU avec le bureau d'études ECOV pour le SMSCoT Sambre-Avesnois, cette étude souligne l'intérêt croissant du territoire pour ce mode de transport durable. Trois lignes, traversant l'Avesnois et la Sambre – Avesnes-Le Quesnoy, Avesnes-Maubeuge, Avesnes-Fourmies - ont été identifiées comme prometteuses, mais les disparités de compétences entre les EPCI entravent leur mise en œuvre rapide. Cette situation renforce la démarche d'étude qui sera menée en 2025 par l'ADU et Sambre Mobilité sur un possible élargissement du périmètre de compétence du syndicat mixte de mobilités, en vue d'imaginer un territoire aux compétences harmonisées en matière de mobilité, facilitant ainsi la mise en œuvre de telles initiatives.





L'inventaire des Zones d'Activités Economiques de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

Pour répondre à l'article 220 de la loi Climat et Résilience, l'agence a réalisé pour la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, l'inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE). Cet inventaire vise à cartographier les ZAE pour mieux les connaître et identifier les fonciers stratégiques. Ce travail s'appuie sur la connaissance locale, des relevés de terrain et des bases de données. Il recense 57 ZAE sur 142,83 hectares et 141 établissements économiques.



L'inventaire des Zones d'Activités Economiques de la Communauté de Communes Sud Avesnois

L'agence a également réalisé en 2024, l'inventaire des zones d'activités économiques de la Communauté de Communes Sud Avesnois. En collaboration avec l'intercommunalité, elle a recensé 30 zones d'activités économiques, pour 218,8 hectares d'activités, dont la plus grande, la zone de la Marlière, s'étend sur 46,6 hectares.

De plus, ce travail effectué à la parcelle a permis d'identifier 171 établissements économiques. L'agence a également mis en place un observatoire pour mieux connaître les entreprises, et identifier les fonciers et espace stratégiques dans les ZAE de la communauté de communes.



L'inventaire des Zones d'Activités Economiques de la Communauté de Communes du Pays de Mormal

L'Agence a entamé l'Inventaire des Zones d'Activités Economiques de la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Avec le concours des services de l'intercommunalité, elle a identifié 42 ZAE pour 278 hectares de zones d'activités économiques et environ 300 entreprises. Comme les autres inventaires, l'inventaire des ZAE du Pays de Mormal a pour but d'alimenter le SCOT et le PLUI, de suivre le foncier économique et son occupation, de favoriser les synergies, la mixité et d'intensifier les usages, d'instaurer un dialogue avec les propriétaires et les occupants et de requalifier les ZAE.



OBSERVATOIRES

Observatoire social – Le chômage dans le Hainaut Thiérache

De 2010 à 2024, on relève une stabilité du chômage localement, alors qu'au niveau national on constate une hausse significative. Mais cette tendance générale cache une dégradation de la situation pour certains publics : femmes, bacheliers et diplômés supérieurs, quinquagénaires et inscrits depuis plus de deux ans.

L'évolution plus favorable localement n'empêche pas la Sambre et l'arrondissement de continuer à présenter un sur-chômage (différentiel par rapport à la France) conséquent quel que soit le type de public (homme, femme, jeune, longue durée).

Le diplôme ne garantit pas l'accès à l'emploi mais continue à le favoriser : la part des chômeurs de longue durée diminue avec l'élévation du niveau de formation. Le niveau de formation des jeunes augmente mais on peut voir la persistance d'un volume élevé de chômeurs de plus de 50 ans dépourvus de qualification.

Observatoire social – Revenus et pauvreté

La population à bas revenu (indicateur proche du seuil de pauvreté) synthétise la situation sociale d'un territoire. On relève localement une stabilité de cette population en 2023 par rapport à 2019, alors qu'en France cette population a augmenté.

Ceci n'empêche pas la Sambre et, à un degré moindre la Sambre-Avesnois, de rester des territoires atypiques, avec une population précarisée nettement plus présente qu'en moyenne en France : +11 points concernant la Sambre, +7 pour la Sambre-Avesnois.

La forte prégnance des populations précarisées se traduit par une proportion élevée de foyers exonérés de l'impôt sur

le revenu. Lorsqu'on classe les arrondissements français suivant ce critère, la Sambre-Avesnois apparaît en 11ème position sur 321, l'Intercommunalité sambrienne apparaît en 23ème position sur 1260.



Observatoire social – La santé en Sambre-Avesnois

La Sambre-Avesnois affiche un taux d'habitants en ALD (Affections de Longue Durée) supérieur à la norme française.

On peut relever un taux élevé de personnes amenées à se tourner vers les médecins généralistes.

Les données collectées lors des naissances font apparaître des volumes non négligeables de naissances prématurées et/ou synonymes de situations à risque. On constate une forte prégnance des bronchopathies.

La Sambre-Avesnois illustre la corrélation entre situation sociale défavorable et état sanitaire problématique.

Ces constats appellent une offre de soins plus développée localement que sur nombre de territoires français. C'est l'inverse qui doit être constaté. La Sambre-Avesnois manque de praticiens médicaux dans presque tous les domaines, d'où la sur-sollicitation du corps médical.

Evolution du nombre d'habitants en Hainaut Thiérache de 2016 à 2022

Le Hainaut-Thiérache a vu sa population se réduire de 1.7% de 2016 à 2022. Les quatre arrondissements le composant y ont contribué. Les communes de grosse taille sont presque toutes en recul démographique. Avec 802 000 habitants, ce territoire conserve néanmoins un poids démographique supérieur à celui de 72 départements.

Les quatre Intercommunalités de l'arrondissement d'Avesnes voient leur population se réduire. Il en résulte une diminution sans précédent du nombre d'habitants en Sambre-Avesnois.

Le territoire reste marqué par une dichotomie villages-autres types de communes : on relève encore plus du ¼ des localités en croissance démographique, alors que pour les autres types de communes rare sont celles qui voient leur population augmenter. Les bourgs ruraux voient tous leur population se contracter, parfois de manière accélérée.

Les courbes de la CAMVS

Ce document est un recueil de données statistiques permettant d'appréhender la CAMVS dans sa globalité en présentant des données de base réparties dans les domaines suivants :

- démographie
- formation
- économie
- logement
- social
- déplacements

Sont présentées à la fois des données de flux (évolutions sur de longues périodes) et de stocks (la situation à la date la plus récente permise par l'appareil statistique).

Ces informations sont présentées sous forme de diagrammes et de courbes.

Recensement des commerces

L'agence a procédé à un recensement des commerces, services en agence et

cellules vacantes.

Il apparaît notamment sous la forme d'une application Internet qui donne accès à une carte sur laquelle sont positionnés tous les établissements et cellules vacantes, avec pour chaque élément une fiche. Celle-ci précise l'activité des commerces et prestataires de service. Pour certains s'ajoute la surface de vente.

Il est possible par tri de ne faire apparaître que les établissements relevant d'un domaine d'activité.



Impact économique du contournement de Maubeuge

Les bilans relatifs à six aménagements routiers ont été examinés. Au-delà de la phase travaux, il convient de ne pas voir ce type de projet comme naturellement générateur de développement. Il peut même se révéler néfaste, rapprocher les autres de son territoire signifie la réciprocité. Une infrastructure va être bénéfique au mieux armé initialement.

La construction alimenterait, en moyenne, 188 emplois/an. Mais les entreprises concernées ne seront pas forcément implantées localement.

L'impact sur les établissements commerciaux subissant les transferts de flux générés par le contournement apparaît limité.

La nouvelle infrastructure ouvre des perspectives positives pour une part du tissu industriel, mais l'impact potentiel est limité au regard des autres déterminants de la vitalité des entreprises (évolution des marchés, positionnement commercial, productivité, innovations).

ÉVALUATIONS

Action Coeur de Ville

Le volet habitat fait apparaître de grandes avancées : 485 logements construits ou en cours de construction. S'ajoutent les opérations engagées pesant 303 logements. 22 copropriétés avaient adhéré au POPAC, avec trois immatriculations.

Les perspectives en matière économique sont nourries par l'ampleur des réalisations (Loisi'Sambre et Fitness park, marché couvert, cellule rue du 145ème) et des opérations engagées (Clouterie et pôle gare), ainsi que par les actions d'accompagnement (concession d'aménagement commercial, prêts et accompagnement d'Initiative en Sambre Avesnois).

En matière de mobilité on relève l'achèvement du Pôle d'Echange Multimodal et des éléments favorables au vélo.

Concernant l'espace public se cumulaient aménagements de places (Concorde, Nations, Wattignies), voirie (Mabuse), rénovation des remparts et micro-forêt de la Joyeuse.



Enquête auprès de la population

426 personnes ont répondu au questionnaire.

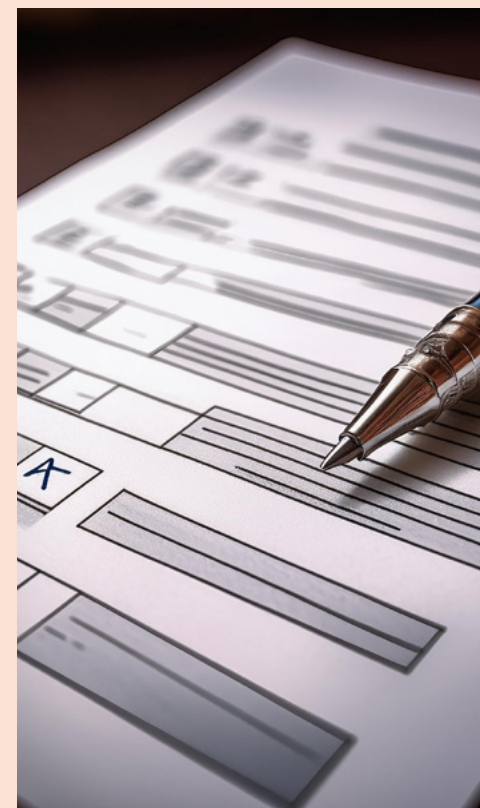
L'examen de l'attractivité du centre-ville fait apparaître un bilan mitigé. On relève une amélioration de la perception de ce territoire là où il se trouve plutôt en difficulté (espaces publics-mobilité) et une détérioration là où le quartier est plutôt bien perçu (les commerces).

Le questionnaire relatif aux espaces ou édifices marquants montre la grande diversité d'atouts accolés au centre-ville, avec une dispersion des citations entre des dizaines d'éléments.

La question relative aux parcours d'achat confirme l'importance d'une présence sur Internet, même pour les établissements qui n'envisagent pas de recourir au e-commerce.

L'évasion commerciale vis-à-vis du centre-ville s'accroît.

La faiblesse du tissu de commerces d'équipements de la personne génère des souhaits d'implantation dans ce domaine.



PROSPECTIVES

La toile industrielle de la Sambre-Avesnois



LA TOILE INDUSTRIELLE DE LA SAMBRE-AVESNOIS

La Toile industrielle de la Sambre-Avesnois : connecter les entreprises locales et au-delà

Démarré fin 2023, le projet de la Toile industrielle de la Sambre-Avesnois, porté par l'ADU, vise à analyser les flux de matières premières, produits semi-finis et finis entre entreprises locales et partenaires.

Ce projet favorise l'économie circulaire en identifiant des synergies pour mutualiser et réemployer les ressources, réduisant ainsi les impacts environnementaux tout en générant des gains économiques. L'ADU a mené des recherches pour collecter des données et suivre l'actualité industrielle. Elle a ensuite organisé des rencontres avec les acteurs industriels pour identifier les opportunités de coopération.

Ce projet représente un levier stratégique pour renforcer l'attractivité économique de la Sambre-Avesnois, tout en intégrant ses entreprises dans des chaînes de valeurs élargies.



La toile économique sociale et solidaire

Dans la continuité des toiles énergétique et industrielle, l'ADU travaille actuellement à la réalisation d'une toile de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour le compte de la CAPH.

Cet outil a plusieurs objectifs. Tout d'abord, il vise à sensibiliser les élus à l'ESS et à améliorer la connaissance des acteurs présents sur le territoire de la CAPH. Il permettra également d'identifier les filières ESS existantes et de mieux comprendre leurs interactions avec les territoires voisins.

Par ailleurs, cette toile contribuera à renforcer l'écosystème ESS de l'EPCI en favorisant les coopérations entre les acteurs. Elle servira aussi à promouvoir les initiatives et projets portés par ces derniers. Enfin, elle participera à la mise en œuvre de la feuille de route opérationnelle dédiée à l'ESS.

L'objectif de la CAPH étant de faire de l'ESS le second pilier de développement économique, conforter les services de proximité aux particuliers et favoriser les actions porteuses de lien social, de bien-être et d'appartenance au territoire.

Cette nouvelle toile est également un défi pour l'agence dans la mesure où les "flux" sont différents des premières toiles. C'est ainsi que l'année 2024 a été dédiée à la construction de la méthodologie et à une première toile "test" sur l'association PHARE, qui regroupe un certain nombre de structures ESS.

Une fois cette première toile test réalisée, la toile sera étendue à l'ensemble du territoire pour une livraison en décembre 2025.



PÔLE PLANIFICATION

L'ADU appuie historiquement les collectivités dans l'élaboration, les évolutions et l'évaluation des documents de planification et de programmation (PLUi, Plans de Mobilité, PLH, SCOT, PCAET, SRADDET, ...). Le Pôle « Planification » apporte une expertise technique et stratégique, réalise des diagnostics territoriaux, produit les pièces constitutives des dossiers selon ses domaines d'expertise et veille à la cohérence des politiques publiques. Dans un cadre législatif en constante évolution, le rôle de l'ADU est d'anticiper les évolutions du territoire, d'intégrer les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, et d'assurer la mise en compatibilité des documents entre échelles territoriales pour un développement harmonieux et durable.

OPTIMISER

PLANIFIER

PRÉCONISER

PRÉVOIR





Conçu à l'échelle **parcellaire**, cet atlas permet une **caractérisation fine du territoire**. Il analyse des aspects essentiels tels que les densités de logements, les hauteurs des constructions, les occupations au sol ou encore les surfaces d'occupation. Grâce à cette approche fine, il devient possible de **croiser les typologies** bâties et les densités urbaines pour mieux **comprendre la diversité et les spécificités** du tissu urbain local.

Cet outil constitue un **levier stratégique majeur** dans le cadre de la **révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** de la Sambre-Avesnois. Face aux enjeux du **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**, il apporte des bases solides pour penser un développement territorial équilibré, conciliant croissance urbaine et préservation des espaces naturels. En offrant une **vision claire de l'articulation** entre formes bâties, densités et le type de commune selon l'armature territoriale du futur SCoT, **l'atlas favorise une prise de décision éclairée et adaptée aux réalités locales**.

Au-delà, l'Atlas des Formes Urbaines permet également de **renouveler les perspectives** sur la territorialisation des densités. Il ouvre la voie à une réflexion approfondie sur les règles de densité, intégrant à la fois les spécificités urbaines et rurales. Cet outil accompagne ainsi les collectivités dans la définition de **stratégies adaptées** pour répondre aux défis actuels de **l'aménagement du territoire**.

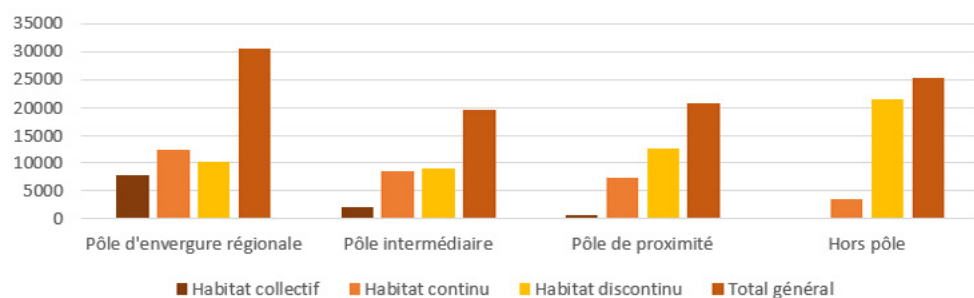
FOCUS 1

ATLAS DES FORMES URBAINES DE LA SAMBRE-AVESNOIS

L'ADU, dans le cadre de ses missions d'accompagnement des territoires, a développé un outil de connaissance et d'aide à la décision : **l'Atlas des Formes Urbaines**. Ce dispositif s'appuie sur les **systèmes d'information géographique (SIG)** et mobilise une **multitude de données** – bâti, fiscalité, occupation du sol – pour dresser une **typologie détaillée** des formes urbaines qui composent l'environnement bâti de la Sambre-Avesnois :

- L'habitat
 1. Collectif
 2. Individuel continu
 3. Individuel discontinu
- Les activités
- Les équipements

Répartition du nombre de logement selon l'armature territoriale et la forme urbaine





FOCUS 2

APPROBATION DU PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD AVESNOIS

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLUi)** de la **Communauté de Communes du Sud Avesnois** (CCSA) a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 18 décembre 2024, ce qui correspond à l'aboutissement d'un travail initié en 2017 par l'ADU.

La CCSA est compétente en matière de documents d'urbanisme, depuis le 29 juin 2016, et celle-ci a prescrit l'élaboration de son PLUi le 17 mars 2017.

Afin d'aboutir à ce projet, la CCSA a conventionné avec l'ADUS (à l'époque) le 19 juillet 2017.

L'ADU a réalisé un travail important de concertation dans le cadre de l'élaboration du PLUi en partenariat avec le **Parc Naturel Régional de l'Avesnois** (PNRA).

Dès 2018, des premières rencontres avec les élus des communes membres de la CCSA ont eu lieu. L'agence a continué à animer des ateliers de concertations avec les élus du territoire en 2019.

Plusieurs réunions avec les Personnes Publiques Associées ont également été menées dans le cadre de la procédure, ainsi que des réunions publiques afin d'y associer les habitants du territoire.

L'ADU, en partenariat avec le PNRA, a animé d'autres ateliers de nature réglementaire en communes avant l'arrêt de projet.



Communauté de communes du Sud de l'Avesnois



Finalement, il aura fallu retravailler le dossier de PLUi deux fois avant l'arrêt de projet qui mènera à l'approbation. Durant cette période, l'ADU a continué sa mission de conseil afin de mener à l'aboutissement du projet.

L'année 2024 a été consacrée à la phase de procédure administrative de l'élaboration du PLUi. L'ADU a continué d'accompagner la CCSA, lors du traitement des avis des Personnes Publiques Associées, puis lors de l'Enquête Publique qui s'est tenue au printemps 2024.

Les équipes techniques de l'ADU et du PNRA ont procédé à la modification des pièces du dossier pour aboutir à l'approbation du PLUi le 18 décembre 2024.

L'ADU continue son accompagnement dans le cadre de la publication du PLUi de la CCSA sur le Géoportail de l'Urbanisme.



A photograph of a two-story brick building with a gabled roof, showing signs of decay and overgrowth. The building has a mix of red and light-colored bricks. A chain-link fence is visible in the foreground, and a blue sky with clouds is in the background.

ENTRETIEN AVEC



SÉBASTIEN DELCROIX

Directeur de la planification urbaine à la
Communauté de Communes du Pays de Mormal

À quels enjeux répond un travail comme l'inventaire des friches pour un territoire comme celui de la CCPM ?

Pour la CCPM, l'inventaire des friches est un travail d'actualisation d'une première étude menée sur le sujet avec l'ADUS en 2017.

A l'époque il s'agissait d'apporter une réponse pertinente et argumentée à une obligation légale dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

C'est toujours le cas aujourd'hui, en 2025, mais dans un contexte légal et réglementaire qui a sensiblement évolué vers une plus grande incitation aux collectivités et EPCI à prendre en compte, retraiter et mieux valoriser l'ensemble du foncier bâti ou non, dans une perspective de sobriété foncière. On ne parle plus uniquement de friches industrielles mais aussi de locaux commerciaux vacants ou d'habitats dégradés. L'analyse est donc plus riche car élargie à d'autres types de bâtiments.

L'idée, déjà ancienne, est d'abord de réutiliser l'existant avant d'envisager tout développement sur des terres agricoles ou naturelles.

Pour autant, la mise en œuvre de cet objectif est souvent difficile, faute de maîtrise foncière sur la plupart des sites concernés, qui par ailleurs sont souvent pollués. D'où le travail nécessaire et de longue haleine avec l'ensemble des acteurs comme l'EPF ou les services de l'Etat à travers le fond vert.



Pourquoi avoir fait appel à l'ADU pour ce projet ?

L'ADU est un partenaire naturel de la CCPM de par sa contribution antérieure au premier PLUi. Son ancrage ancien sur le territoire de Sambre Avesnois a permis à l'agence de disposer d'une connaissance fine du territoire et d'un ensemble de données dont l'utilisation est précieuse.

De même son rôle au niveau du SCOT permet d'établir un relais avec les documents de planification supra et donc une meilleure intégration locale des enjeux d'arrondissement et régionaux.

Enfin l'expertise de l'ADU, sans cesse renouvelée par l'arrivée de nouveaux collaborateurs, permet d'étendre ses compétences et donc de proposer aux EPCI comme le nôtre, de traiter des problèmes qui ne se posaient pas forcément il y a 20 ans.

INTRODUCTION

LA REVISION DU SCOT SAMBRE-AVESNOIS



ARNAUD DECAGNY

Président du Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale Sambre Avesnois



En tant que Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Sambre Avesnois, je souhaite insister sur les défis majeurs qui structurent notre territoire et l'importance de la révision en cours de ce document stratégique pour y répondre.

La Sambre Avesnois est un territoire aux multiples facettes, doté d'un patrimoine naturel riche, d'une identité forte et d'un potentiel économique considérable. Toutefois, il doit faire face à des enjeux de taille : la transition écologique, la lutte contre l'étalement urbain, l'adaptation au changement climatique, la revitalisation des centres-bourgs, le développement des mobilités durables ou encore la préservation du patrimoine identitaire du territoire. Ce sont des défis complexes qui nécessitent une vision claire et partagée pour construire un avenir durable et équilibré.

Le SCoT, dans sa fonction de schéma intégrateur, est l'outil clé pour répondre à ces enjeux. Il doit permettre d'articuler les politiques publiques à différentes échelles, en garantissant la cohérence des actions et en donnant une direction commune aux dynamiques locales. Cette révision représente une opportunité unique de repenser notre territoire à la lumière des nouveaux défis environnementaux, sociaux et économiques.

Pour mener à bien cet exercice, il est essentiel de s'appuyer sur une démarche rigoureuse et collaborative. C'est ici qu'intervient l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache, dont le rôle est de mettre son expertise au service de cette ambition. Si l'ADU nous apporte une méthodologie solide et une connaissance fine des spécificités de notre territoire, elle agit également comme un catalyseur, en facilitant les échanges entre les élus, les partenaires et les habitants. Ces concertations sont indispensables pour bâtir un projet qui reflète les attentes et les besoins de tous.

Mais au-delà des outils et des méthodes, c'est bien la vision collective que nous portons pour la Sambre Avesnois qui est au cœur de ce travail. L'avenir de notre territoire repose sur notre capacité à répondre de manière innovante et pragmatique aux enjeux qui s'imposent à nous, tout en valorisant nos atouts et en renforçant notre résilience.

C'est avec cette ambition que nous avançons dans la révision du SCoT, en veillant à ce que chaque étape du projet reflète notre volonté de construire un territoire attractif, solidaire et durable. Loin d'être un exercice technique, cette révision est avant tout un projet de territoire, porté par une vision d'avenir à laquelle chacun peut contribuer.



SCoT Sambre Avesnois
Une vision d'avenir

Retrouvez le reportage WEO de
l'événement sur notre chaine YOUTUBE
www.youtube.com/@adusaht



GRAND FORMAT

LA REVISION DU SCOT SAMBRE-AVESNOIS

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification stratégique intercommunale à long terme (période donnée de 20 ans), élaboré par son Syndicat Mixte, que l'ADU accompagne depuis sa création en 2007. L'année 2023 ayant marqué le bilan du premier SCoT approuvé en 2017 - toujours exécutoire sur le territoire jusqu'à l'approbation de la version révisée- ; c'est l'année 2024 qui a marqué le début de la révision du SCoT, engagée officiellement par délibération le 16 février 2024.

2024, l'année de l'élaboration du diagnostic territorial de la Sambre Avesnois

En 2024, l'ADU a joué un rôle central dans la révision du SCoT. Chargée de piloter et mener les études en interne et avec les partenaires extérieurs dans le cadre de l'élaboration du diagnostic territorial, elle a permis de poser les bases solides nécessaires pour aborder les enjeux du territoire avec précision et cohérence.



DIAGNOSTICS
TERRITORIAUX

L'ADU a également assuré tout au long de l'année la coordination des différentes étapes du processus, en animant les instances techniques et politiques, telles que les réunions avec les intercommunalités, les Personnes Publiques Associées et les élus du Syndicat Mixte. En facilitant la concertation entre les acteurs, elle a veillé à ce que les contributions de chacun soient intégrées dans une vision commune pour le territoire. Grâce à cela, des enjeux de territoire par thématique ont pu être inscrits au sein du diagnostic territorial – pièce annexe du SCoT et réalisée en premier car elle constitue un point d'entrée pour définir les visions et orientations de territoire des autres documents.

Novembre 2024 : temps forts avec l'animation de réunions publiques et du deuxième « RDV du SCoT » !

L'étape de concertation est également passée par l'animation de l'ADU lors de la concertation habitante durant les réunions publiques ayant eu lieu en novembre 2024 au sein de chaque intercommunalité et visant à présenter les enjeux et chiffres clés du territoire émanant des études thématiques du diagnostic territorial de la Sambre Avesnois.



Le 26 novembre, le deuxième « RDV du SCoT » s'est tenu au théâtre des Trois Chênes de Le Quesnoy. Cet événement, destiné aux maires et techniciens des 151 communes de l'arrondissement, ainsi qu'aux intercommunalités et partenaires locaux (Parc, EPF, Région, DDT, etc.), avait pour objectif de :

- Présenter les enjeux liés à la trajectoire «Zéro Artificialisation Nette» (ZAN) sur le territoire.
- Accompagner les élus dans la mise en œuvre de cette démarche, notamment par des retours d'expériences des communes de Poix-du-Nord et Dourlers.

Les élus présents ont pu échanger sur leurs propres expériences et identifier les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs du ZAN, notamment en travaillant sur la réhabilitation des friches et la lutte contre la vacance.



Perspectives pour 2025

Après cette première année consacrée d'études, le processus de révision du SCoT entre en 2025 sur une base solide. Cette année sera décisive pour l'élaboration des documents stratégiques, essentiels à l'avancement du projet dans le respect des délais et des ambitions fixés.

Tous les détails sur l'état d'avancement du SCoT et les événements passés sont disponibles sur le site officiel du SCoT Sambre Avesnois.



Pour en savoir plus
www.scot-sambre-avesnois.fr

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2024

Contribution pour le territoire Sambre-Avesnois à l'Observatoire Partenarial des Friches

En 2024, le Département du Nord a lancé une démarche collaborative qui vise à établir une connaissance partagée et mutualisée des friches sur le département à travers l'**Observatoire Partenarial des Friches**.

La première étape de ce projet est la transmission, par les intercommunalités, du recensement des friches industrielles sur leur territoire. Cette mission a été confiée par les 4 intercommunalités de la Sambre-Avesnois à l'Agence d'Urbanisme. L'Agence ayant entamé un travail partenarial avec le bureau d'études MODAAL afin d'établir une connaissance fine de l'ensemble des friches de la Sambre-Avesnois, cette mission entraine pleinement dans le travail déjà réalisé.

Au total, à l'échelle des 4 intercommunalités, ce sont plus de 50 friches industrielles qui ont été remontées par l'agence à l'observatoire départemental afin de favoriser leur renouveau.

Production des Rapports Locaux de l'Artificialisation

La France s'est fixée dans le cadre de la loi Climat et résilience de 2021 un objectif de réduction de l'artificialisation avec le « **Zéro Artificialisation Nette** » à atteindre progressivement d'ici 2050. Afin de suivre cet objectif de sobriété foncière à l'échelle locale, la loi impose à l'ensemble des collectivités dotées d'un document d'urbanisme de réaliser un rapport local de l'artificialisation tous les 3 ans.

L'agence a été missionnée par l'Agglomération de la Porte du Hainaut, l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et la Communauté de Communes du Cœur

de l'Avesnois afin de réaliser ces rapports locaux, permettant aux territoires une **analyse fine et détaillée de leur artificialisation des sols et d'orienter leurs stratégies territoriales** afin de respecter les ambitions réglementaires et législatives.



Partage d'expériences à l'échelle européenne sur la réduction de l'artificialisation des sols

Le 16 avril 2024, l'ADU était invitée à intervenir au colloque organisé dans le Cadre de la **Conférence Permanente du Développement Territorial** (IGEAT-ULB, Lepur-ULiège et le CREAT-UCLouvain), qui effectue des recherches et anime des formations à la demande du Gouvernement Wallon depuis 25 ans. Le colloque portait sur la **réduction de l'étalement urbain, de l'artificialisation des terres et de l'imperméabilisation des sols** en lien avec l'Agenda territorial de l'UE et le Schéma de Développement Territorial de la Wallonie qui était en cours d'actualisation. Le souhait de la CPDT était d'élargir l'approche de la question au-delà des frontières wallonnes et d'appréhender la façon dont les régions voisines appliquent la sobriété foncière sur leur territoire. C'est dans cet objectif que l'ADU est intervenue à participer à une table-ronde réunissant des représentants de différents collectivités territoriales wallonne, flamande, française, suisse et grand-ducale.



Participation aux 18èmes Rencontres Nationales des SCOT à Arras

Dans le cadre de son accompagnement du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, l'Agence de Développement et d'Urbanisme a participé aux **18èmes Rencontres Nationales des SCOT** organisées sur le territoire du SCOT d'Arras autour du thème « 50 nuances de vert : construire sa stratégie écologique territoriale ». L'occasion de partages d'expériences avec les SCOT de France, et de poser les enjeux de la construction d'une trajectoire de renaturation pour un SCOT.



La renaturation et la stratégie foncière : un sujet à enjeux sur le territoire

Le 3 décembre, une trentaine d'acteurs des SCOT et de l'aménagement de la Région Hauts-de-France se sont réunis à Maubeuge pour une rencontre dédiée à la **stratégie foncière et à la renaturation**. Organisé par les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA), en partenariat avec la CAMVS et l'ADU, cet événement a mis en lumière la requalification de plusieurs friches du territoire et l'importance croissante de la renaturation dans le cadre de la révision du SCOT Sambre Avesnois qui a pour objectif réglementaire d'atteindre la trajectoire du ZAN d'ici 2050.

Deux visites de terrain ont illustré ces enjeux : la transformation de la friche Miroir en espace éco-pâturé à Ferrière-la-Grande et l'aménagement du jardin des bords de Sambre à Maubeuge.



Contributions à la préfiguration du PACTE SAT 3

Le 7 novembre 2018, en présence du Président de la République, le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache a été signé et marque un partenariat territorial inédit entre la Sambre-Avesnois et la Thiérache. Après le succès du premier PACTE SAT, un deuxième PACTE a été signé en 2021 afin de prolonger cette coopération.

En 2024, l'agence a participé aux groupes de travail du PACTE SAT et à l'écriture du futur PACTE SAT 3, en représentant notamment le SCOT Sambre-Avesnois, en particulier sur les thématiques rela-

tives au développement économique et agricole, au logement ou encore à la culture, au patrimoine et au tourisme.

Ces propositions ont permis de faire remonter aux élus du PACTE SAT les défis et enjeux prioritaires pour l'avenir de la Sambre-Avesnois à intégrer au sein du futur PACTE.

■ **Accompagnement de la CAMVS pour le lancement de l'étude « Site Patrimonial Remarquable » sur la commune de Maubeuge**

L'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a eu le souhait de valoriser le patrimoine de Maubeuge avec la labellisation d'un **Site Patrimonial Remarquable** sur son centre-ville. L'Agence a été missionnée par l'agglomération pour écrire le cahier des charges permettant à la collectivité de lancer son marché public.

Le SPR est la reconnaissance pour un territoire de l'intérêt public de son patrimoine. Il doit permettre par la suite à l'agglomération d'entamer une reconnaissance encore plus importante, celle de Ville d'Art et d'Histoire.

Ce travail a été réalisé avec plusieurs partenaires dont la commune de Maubeuge, le CAUE du Nord et la DRAC. L'agence accompagnera le territoire et le bureau d'études jusqu'à la labellisation du centre-ville de Maubeuge.



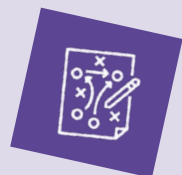
■ **Un accompagnement dans la rédaction d'avis sur les documents d'urbanisme**

L'ADU accompagne le Syndicat Mixte du SCoT Sambre Avesnois en apportant son expertise pour la rédaction des avis que ce dernier doit rendre en tant que Personne Publique Associée. Que ce soit pour les PLUi de l'arrondissement, ou pour des documents voisins ou d'ordre supérieur, l'ADU a contribué cette année à la rédaction de ces avis visant à garantir la compatibilité de ces projets aux prescriptions du SCoT Sambre Avesnois.

En 2024, l'agence a ainsi préparé, au nom du SM SCoT, des avis sur plusieurs dossiers majeurs, tels que l'arrêt de projet du PLH de la CAMVS, ainsi que sur la modification simplifiée du PLUi de la CCPM. Aucun de ces avis n'a été défavorable : tous ont été rendus favorables ou assortis de réserves.

■ **Préparation de l'avis du Syndicat Mixte du SCOT sur la modification du SRADET Hauts-de-France modifié**

Au titre de son accompagnement auprès du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, l'Agence a, en 2024, analysé le projet de **modification du SRADET Hauts-de-France** afin de préparer la décision du Conseil Syndical du 13 mai 2024. La loi Climat et Résilience a en effet engagé le document régional dans une démarche de modification sur les thématiques « Climat, Air, Energie », « déchets » et « gestion économe de l'espace ». L'avis du Syndicat Mixte du SCOT, co-construit avec l'ADU, a permis d'affirmer la position de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe concernant les « grands projets » impactant le territoire et leur nécessaire prise en compte au niveau national ou régional.



■ **Un suivi technique pour les déclarations de projets**

En 2024, l'ADU a également rédigé les notices préparatoires aux réunions d'examen conjoints relatives aux déclarations de projets, notamment concernant le contournement nord de Maubeuge ainsi que des projets situés sur les communes de La Longueville et Landrecies, portés par la CCPM. À cette occasion, l'agence a formulé plusieurs observations techniques afin d'assurer la compatibilité de ces projets avec les prescriptions du SCoT Sambre Avesnois.

■ **Accompagnement relatif aux évolutions du PLUi de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois**

Le PLUi de la 3CA a été approuvé le 18 décembre 2023. Après une année d'application du PLUi, la 3CA a souhaité faire évoluer son document d'urbanisme. Deux procédures d'évolutions sont menées conjointement : une procédure de révision allégée concernant le projet de zone artisanale le long de la RN2 à Dourlers et une procédure de modification de droit commun ayant pour objet principal de corriger des erreurs matérielles repérées lors de l'application du PLUi, et d'actualiser des données réglementaires.



■ **L'approbation de la Modification de Droit Commun du PLUi de La Porte du Hainaut**

Depuis 2023, la CAPH adhère à l'ADU. La convention de soutien signée entre la CAPH et l'Agence prévoyait un accompagnement jusqu'en fin 2024 sur les **procédures d'évolution du PLUi**. Dans le cadre d'une procédure de modification de droit commun, un travail a été engagé afin de réaliser des propositions et d'intégrer les modifications requises pour répondre à une centaine de remarques. En plus d'assurer la faisabilité juridique de certaines demandes, notamment via le cabinet juridique conventionné, l'ADU a conseillé la collectivité sur les possibles procédures et démarches à entreprendre. L'année 2024 s'est conclue par l'approbation de la procédure de Modification de Droit Commun du PLUi de la CAPH, après une année dédiée aux processus de concertation : avis des communes, des personnes publiques associées, enquête publique. La conclusion d'un premier partenariat avec le territoire de la CAPH !

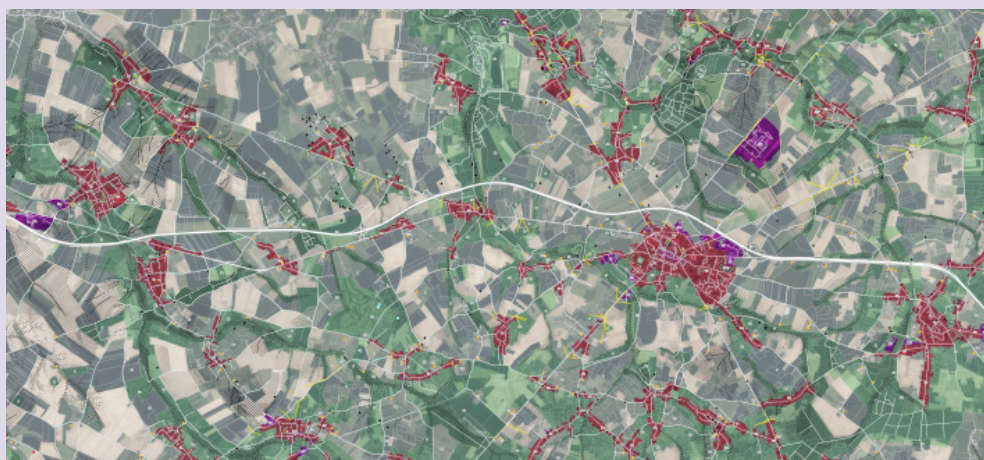
■ **Poursuite de l'accompagnement sur la procédure de modification de droit commun du PLUi de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre**

Le PLUi de La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a été approuvé le 12 décembre 2019. Après quatre années d'instruction, la CAMVS a engagé fin 2023 une nouvelle procédure de modification visant à prendre en compte l'évolution des besoins des collectivités. De manière plus globale, cette procédure vise à profiter des retours d'expérience des communes pour tendre vers une meilleure appropriation et utilisation du document. L'ADU poursuit son accompagnement auprès de l'Agglomération pour recenser ces besoins et proposer des évolutions réglementaires.

Accompagnement de la Communauté de Communes du Pays de Mormal dans la localisation d'une Zone d'Activités Economiques de Grande Capacité

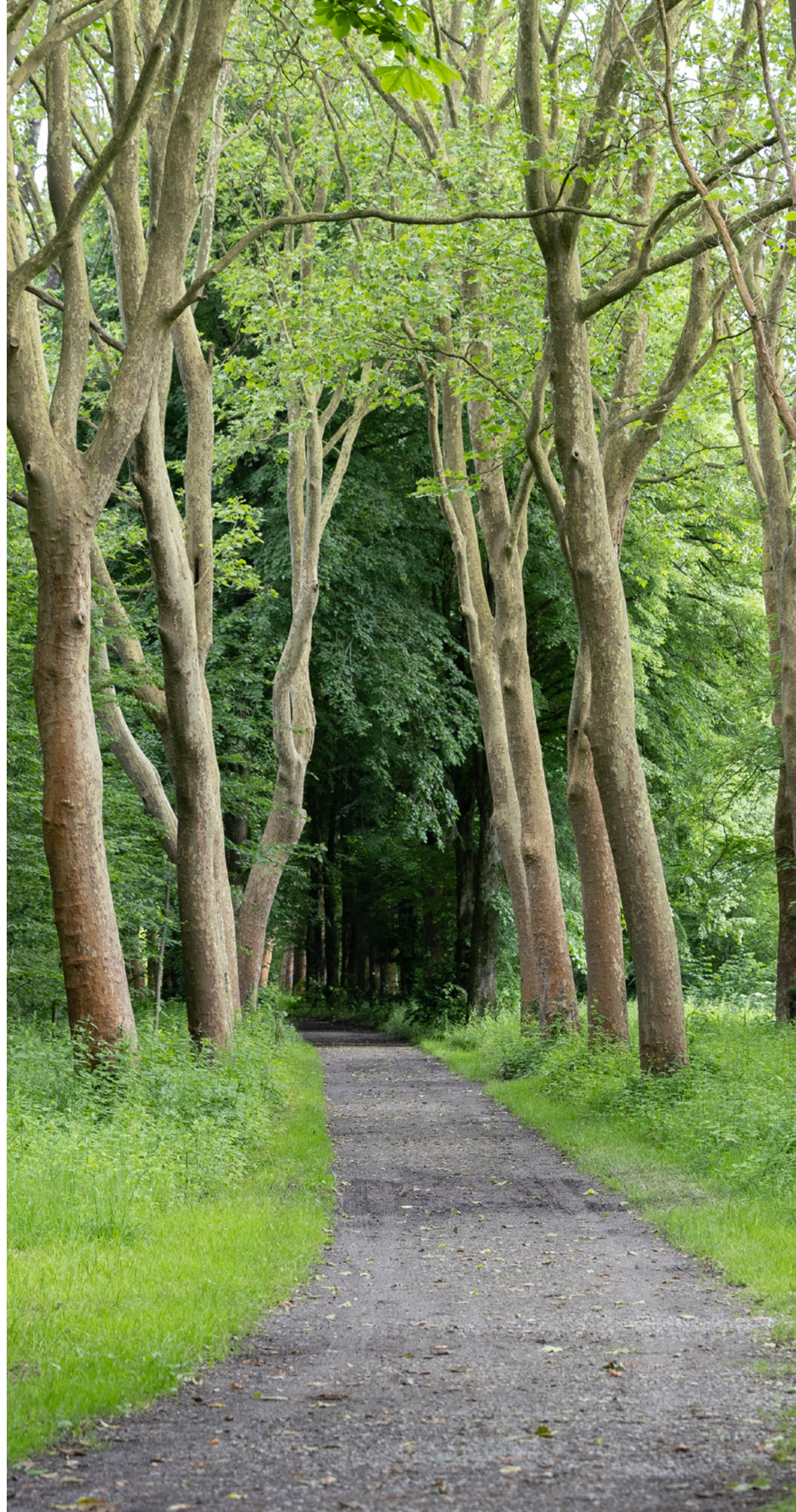
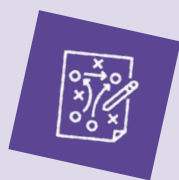
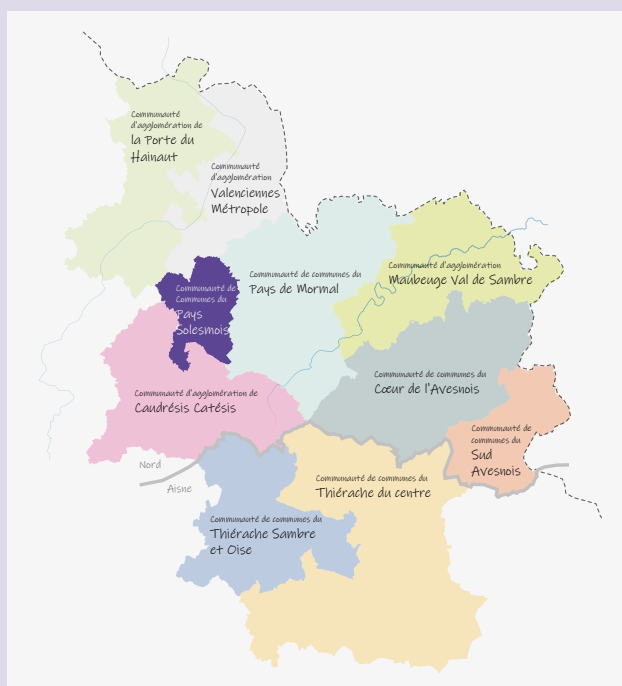
Les élus communautaires ont acté la création d'une zone à grande capacité de 25 hectares permettant l'accueil d'une unité industrielle de taille intermédiaire, localisée dans le secteur Quercitain à proximité de la RD649, voirie à grande circulation qui relie Valenciennes et Maubeuge. Le choix final se portera après concertation avec les principaux acteurs intéressés, sur le site présentant le minimum d'impact environnemental et agricole.

La CCPM a souhaité engager avec l'ADU un travail d'analyse multicritères permettant de questionner 4 à 5 sites, de la manière la plus objective possible. L'année 2024 a été consacrée aux études et aux échanges avec les élus de la collectivité



La Communauté de Communes du Pays Solesmois : un nouveau territoire d'action pour l'Agence de Développement et d'Urbanisme

Par délibération en date du 21 mars 2024, la Communauté de Communes du Pays Solesmois a adhéré à l'Agence de Développement et d'Urbanisme. Cette adhésion fait suite à plusieurs échanges techniques organisés en 2024 avec l'intercommunalité. Elle consacre l'intérêt de la collectivité à prendre part au Programme Partenarial d'Activités de l'Agence, notamment en matière de planification. L'Agence se tient à la disposition de ce nouveau territoire d'actions afin de l'accompagner, au sein de son système partenarial, sur les évolutions de son document d'urbanisme.





AMÉNAGER

CONCEVOIR

DÉVELOPPER

ACCOMPAGNER

PÔLE PROJETS URBAINS

Ingénierie de proximité mutualisée, l'ADU accompagne les collectivités dans la conception et la mise en œuvre de projets urbains. Aux côtés des élus, des acteurs locaux et des habitants, le Pôle « Projets Urbains » mène des études préalables, propose des scénarios d'aménagement et garantit leur faisabilité technique, économique et réglementaire. Son expertise permet d'anticiper les mutations territoriales et d'assurer un développement équilibré et durable. En favorisant des approches innovantes et intégrées – mobilités, habitat, espaces publics, transition écologique – elle aide ses adhérents à concevoir des projets ambitieux et cohérents, contribuant ainsi à façonner le territoire de demain.



FOCUS 1

MARLY : LA CRÉATION DU PARC URBAIN DE LA RHÔNELLE

En 2023, la commune de Marly a rejoint l'Agence de développement et d'urbanisme (ADU) dans l'objectif de **mobiliser son expertise** pour concrétiser son ambitieux projet : **la création du parc urbain de la Rhônelle**. Ce projet s'appuie sur les 50 hectares de surfaces perméables présents sur la commune, qu'il s'agisse de terres cultivées ou d'espaces naturels.

L'enjeu est de proposer aux habitants de Marly et du Valenciennois un véritable espace de respiration, reliant harmonieusement l'entrée d'agglomération depuis le cœur de ville aux paysages plus ruraux du sud du territoire. En 2023, l'Agence a accompagné la commune dans le lancement de son marché de maîtrise d'œuvre en s'appuyant sur les études déjà réalisées par la collectivité (définition des objectifs, rédaction du programme, etc.).

Les objectifs principaux du projet sont les suivants :

- Concevoir plusieurs sous-espaces distincts au sein du parc, reflétant des identités variées, du plus urbain au plus naturel : le parc Jacques Brel et ses entrées urbaines, les espaces situés de part et d'autre du chemin latéral, ainsi que la zone humide au sud de l'emprise TMF.
- Intégrer et diversifier les usages du parc urbain (loisirs, culture, promenades, sport, connexions entre les quartiers).
- Améliorer les porosités entre les espaces urbains et naturels.
- Faire du parc un véritable lieu de vie et de convivialité.
- Réinventer le rapport à l'eau et à la nature en milieu urbain.

En 2024, l'accent a été mis sur l'organisation des deux jurys de concours (sélection des candidatures et choix du lauréat). L'Agence a apporté son expertise à chaque étape, notamment pour l'analyse des candidatures et l'animation des jurys.

En décembre 2024, le jury a retenu le groupement piloté par Michel Desvignes Paysagiste pour mener à bien ce projet.

L'année 2025 sera consacrée à la finalisation des études pour ce projet stratégique à l'échelle de Valenciennes Métropole.





FOCUS 2

CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE : LES ATELIERS DE CONCERTATION DE L'ADU

L'Agence accompagne les communes dans la construction de leurs projets d'aménagement et de développement. À travers des ateliers de concertation, elle associe les habitants, les élus et les acteurs locaux aux réflexions sur l'avenir de leur territoire. Zoom sur trois communes engagées dans cette démarche participative : Aulnoye-Aymeries, Saint-Aubert et Caudry.

Aulnoye-Aymeries : Imaginer ensemble le futur Parc Ladoumègue

Le 17 juin, la commune d'Aulnoye-Aymeries a convié ses habitants à un atelier de concertation pour définir les grands principes d'aménagement du parc Ladoumègue. Cet espace, qui occupe une place centrale dans la vie du quartier, est au cœur d'un projet d'embellissement et de revalorisation.

L'ADU a accompagné la ville dans l'organisation de cet atelier, rassemblant habitants, parents d'élèves, associations et clubs sportifs, dont l'Handibasket. En petits groupes, les participants ont réfléchi aux usages souhaités, aux équipements à intégrer et aux enjeux liés à la gestion du site. Grâce à une boîte à idées fournie par l'agence, chacun a pu s'exprimer librement et proposer des actions concrètes pour un parc inclusif et intergénérationnel.

À l'issue de cette rencontre, l'Agence a synthétisé les contributions afin d'alimenter la mission de maîtrise d'œuvre qui sera lancée dès cet été. Un projet co-construit avec les habitants pour un cadre de vie qui leur ressemble.

Saint-Aubert : Une réflexion collective sur l'avenir scolaire

Le 19 octobre 2024, Saint-Aubert a organisé un atelier de concertation en vue d'un projet de regroupement scolaire. Face aux évolutions démographiques et aux besoins croissants en infrastructures adaptées, la commune souhaite engager une réflexion approfondie avec ses habitants et les parents d'élèves.

L'ADU a ainsi facilité les échanges afin de recueillir les attentes, les préoccupations et les suggestions de chacun. Les discussions ont permis d'identifier les points de vigilance, notamment sur l'accessibilité, le confort des enfants et la proximité des services. Cette concertation marque une étape essentielle dans l'élaboration d'un projet éducatif structurant pour l'avenir de la commune.



Caudry : Réinventer la mobilité urbaine

Le 6 février 2024, la commune de **Caudry** a réuni élus et techniciens pour un **atelier dédié aux mobilités douces**. L'objectif ? Prendre conscience des enjeux liés aux déplacements et imaginer des solutions adaptées pour favoriser les mobilités actives.

Grâce à **une approche interactive**, l'ADU a guidé les participants dans **l'analyse des problématiques existantes** : circulation, sécurité des piétons et des cyclistes, connectivité des espaces publics... En s'appuyant sur des retours d'expérience et des exemples inspirants, **des préconisations d'aménagement ont émergé pour rendre la ville plus accessible et durable**.



L'ADU, partenaire des communes pour une concertation réussie

Ces ateliers illustrent l'engagement de l'ADU à accompagner les collectivités dans leurs projets, en mettant les habitants au cœur des réflexions. Chaque territoire a ses spécificités, ses enjeux et ses aspirations : c'est pourquoi l'agence se tient à disposition des communes souhaitant organiser des temps d'échange et de concertation.

Au-delà de ces trois exemples, l'ADU a également animé d'autres démarches de concertation cette année : l'organisation de **la Fresque du Climat** dans le cadre du **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**, les **ateliers habitants pour la révision du SCoT**, ou encore une **enquête de terrain sur le commerce** dans le cadre de l'évaluation du dispositif **Action Cœur de Ville**. Autant d'initiatives qui témoignent de la volonté de l'agence d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux dans l'élaboration des politiques publiques et la construction d'un territoire dynamique, durable et résilient.

Construire ensemble, écouter, co-construire... autant de principes qui guident l'action de l'ADU pour façonner, avec les acteurs locaux, les territoires de demain.



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2024

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DE L'AVESNOIS

Avesnelles – Poursuite de l'accompagnement pour le projet global de la commune

La commune d'Avesnelles a fait appel aux services de l'Agence afin de concrétiser son « Grand Projet » relatif à la revitalisation de son centre-bourg et la reconversion de l'espace Cardé et de ses abords. L'agence a participé à la définition du projet global de la commune, mêlant création d'un pôle scolaire, aménagement d'espaces publics et restructuration d'un pôle sportif. En 2024, le travail s'est focalisé sur la préparation du DCE, en lien avec la MOE nommé par la commune pour la partie VRD et espaces publics, AGECl. Les travaux débiteront en 2025.

En 2024, l'Agence a également accompagné la commune dans une procédure d'abandon manifeste et dans la préfiguration du verdissement de la cour de l'école Blanche Neige.

Sains du Nord – Poursuite de l'accompagnement sur les projets structurants

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », l'ADU accompagne la commune de Sains-du Nord sur plusieurs projets structurants :

1. Création d'une salle de sports sur la friche Stiona
2. Reconversion de l'espace dit de l'ancienne caserne
3. Reconquête de la friche « Jersey de Paris »
4. Étude de faisabilité pour un projet de regroupement scolaire

L'ADU est présente aux côtés de la commune, en apport en ingénierie afin de concrétiser ces projets : présence en réunion, suivi des études réalisées par des Assistances à Maitrise d'Ouvrage, Maitrise d'Oeuvre ou partenaires.

En 2024, les études préalables sur la salle de sport se sont poursuivies, tout comme les travaux sur l'ancienne caserne. Les négociations foncières sur la friche « Jersey de Paris » ont débuté.

En fin d'année 2024, l'ADU a commencé à travailler aux côtés de la commune sur un projet de regroupement scolaire.



SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

Aulnoye-Aymeries – Concertation pour l'aménagement du parc Ladoumegue

L'ADU a poursuivi son accompagnement de la commune d'Aulnoye Aymeries.

En 2025, l'agence a animé un atelier de concertation avec les habitants du quartier « Fâche de la Chapelle » pour imaginer les contours d'un futur espace de respiration, de sport et de loisirs : le parc Ladoumègue.

Les résultats de cette concertation ont permis à l'Agence et à la commune de définir une programmation pour ce parc d'un hectare et de pouvoir ensuite passer la main à une maîtrise d'œuvre.

Le travail de conception se poursuivra en 2025.

Boussois – Projet de réhabilitation du complexe Oscar Doom

L'accompagnement auprès de la commune de Boussois initié depuis 2021 se poursuit. La priorité avait été donné par la commune pour le projet de réhabilitation du complexe sportif Oscar Doom.

Après des évolutions du projet aux cotés de la mairie et de la maîtrise d'œuvre pour répondre aux attentes de l'ABF, l'année 2024 a été marquée par le lancement du marché de travaux. Les entreprises ont été sélectionnées et le chantier a débuté au cours du mois de septembre, pour une durée de 18 mois.

Cerfontaine – Poursuite du projet de sécurisation de la traversée du centre-bourg

L'agence a continué l'accompagnement auprès de la commune de Cerfontaine, concernant son projet de sécurisation de la traversée en centre-bourg. L'année 2024 a été rythmée par le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour lequel, l'agence a réalisé le programme. Une fois celui-ci publié, l'analyse du marché a été présenté aux élus lors de la commission d'appel d'offres. Par ailleurs, l'agence a fournis à la commune les visuels 3D du projet lui permettant de communiquer sur ce dernier.

Elesmes – Apport en ingénierie pour la réhabilitation de la Ferme Choquet

L'accompagnement auprès de la commune d'Elesmes, initié depuis 2023 concernant la transformation d'une ancienne ferme en un équipement communal s'est poursuivi sur cette année. Après évolution, le choix des élus s'est porté sur la transformation de ce bâti en ateliers municipaux et salles pour les associations de la commune. L'agence a

donc confirmé les différentes faisabilités discutées depuis le lancement du projet, et s'est attelée à la rédaction du programme de maîtrise d'œuvre et à la préparation des pièces administratives en vue du lancement du marché de maîtrise d'œuvre. L'agence reste mobilisée pour poursuivre l'accompagnement auprès de la commune d'Elesmes pour la suite du projet.

Limont-Fontaine – Suivi opérationnel du projet de réhabilitation de l'Eglise Saint-Géry

L'Agence poursuit l'accompagnement initié depuis 2021 aux cotés de la commune de Limont-Fontaine, pour son projet de réhabilitation de l'église Saint Géry. Après le choix des entreprises durant le marché de travaux conduit en 2023, l'année 2024 a été marquée par le lancement au printemps, du chantier. L'agence est présente aux réunions de chantier fixée régulièrement pour s'assurer du bon déroulement du projet aux cotés de la mairie, l'accompagnement continue.



Ferrière-la-Petite – Une nouvelle salle polyvalente

La commune de Ferrière-la-petite a sollicité l'agence dans le cadre d'une construction d'une nouvelle salle des fêtes polyvalente. L'actuelle salle, bâtie en 1924 sur un sol instable, a subi des désordres structurels dès 1938, aggravés par les différentes sécheresses récentes. Il était important de reconstruire une

salle pouvant accueillir les événements et les activités scolaires. Des réunions de coordination régulières ont été organisées avec les différentes parties prenantes, permettant de préciser les besoins spécifiques de la commune et d'assurer une cohérence dans la mise en œuvre du projet. Un programme fonctionnel détaillé a été élaboré, définissant les espaces et les différents usages de la salle. Suite à ces travaux préparatoires, un marché a été lancé pour sélectionner le cabinet d'architecture qui mènera les travaux. Le travail se poursuit en 2025.

Ferrière-la-Grande – Vers une Transformation du Centre-Ville

En 2024, l'agence a poursuivi son engagement dans la transformation du centre-ville de Ferrière-la-Grande : un projet ambitieux visant à revitaliser le cœur de la commune en le rendant plus attractif et fonctionnel. L'agence a joué un rôle central dans la phase de faisabilité et de mise en place des travaux, en collaboration étroite avec la commune. Cette année, le choix des entreprises a été finalisé, et le phasage du projet a été entièrement revu pour optimiser les étapes de construction. Des plans 3D ont été réalisés par l'agence, offrant une meilleure visualisation des transformations à venir et facilitant la communication auprès de la population. Ces outils ont permis de rendre le projet plus concret et accessible, favorisant ainsi l'adhésion des habitants. En 2025, l'agence continuera de soutenir la commune dans les différentes phases des travaux du projet centre-ville. L'objectif est de poursuivre la dynamique engagée, en veillant à la qualité des réalisations et au respect des délais.



Hautmont – La restauration de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption.

En 2023, l'agence a poursuivi son travail sur la reconquête du centre-ville d'Hautmont, en collaboration étroite avec la commune. Cette année, l'accent a été mis sur la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption. Un diagnostic sanitaire approfondi a été réalisé par une agence d'architectes spécialisée en patrimoine bâti. Ce diagnostic a permis d'identifier les besoins spécifiques de l'église et de définir les priorités pour sa restauration. Suite à cette étape, un cahier des charges détaillé a été rédigé, précisant les exigences techniques et les objectifs du projet. Un marché a ensuite été lancé pour sélectionner l'architecte qui mènerait les travaux. À l'issue de cette procédure, c'est l'agence PAW Architecte qui a été désignée lauréate. Les premières réunions de travail ont débuté en fin d'année 2024, marquant le début d'une collaboration fructueuse entre l'agence, la commune et les experts en patrimoine. L'accompagnement se poursuit en 2025, avec le démarrage effectif des travaux. L'agence continuera de jouer un rôle dans la coordination du projet. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de reconquête du centre-ville, visant à dynamiser le cœur d'Hautmont et à offrir aux habitants un cadre de vie valorisé et attractif.

Hautmont – Accompagnement au suivi opérationnel du projet de création du complexe Jean Damien.

Projet initié par la commune d'Hautmont depuis 2021 et pour lequel l'Agence était présente dès les premières réflexions. Après un lancement du chantier en 2023, l'agence mène depuis, une mission de suivi de la phase opérationnelle du projet, par la présence aux réunions de chantier hebdomadaires, accompagnement prévu jusqu'à la livraison de l'équipement fléchée pour mai 2025. Au cours de cette année, nous retiendrons les temps marquants suivants : la finalisation du clos couvert de l'équipement ainsi que la pose de la toile tendu

Ferrari permettant de recouvrir la piste d'athlétisme.



Louvroil – Poursuite de l'accompagnement sur le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des près du paradis

L'agence poursuit l'accompagnement de la commune de Louvroil pour son projet de construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des près du Paradis depuis les premières réflexions en 2021.

Le groupement de maîtrise d'œuvre sélectionné lors du jury de fin d'année 2023 a mené à bien les études de conception en 2024. Les entreprises ont été sélectionnées en décembre 2024 pour un démarrage des travaux prévu au premier trimestre 2025.

Maubeuge – Poursuite de l'accompagnement sur le projet de démolition reconstruction du groupe scolaire Franck – DEBUSSY

Dans la continuité de l'accompagnement mené auprès de la commune de Maubeuge depuis 2022, concernant la démolition, reconstruction des écoles Anne Franck et Debussy, l'agence a poursuivi cette année.

L'année 2024, est marquée par le lancement du chantier et notamment les premières démolitions, la pose des modulaires, permettant l'accueil des élèves pendant la période de chantier. L'agence continue d'être présente aux côtés de la commune, pour le suivi opérationnel du projet.

Maubeuge – Transformation de l'ancienne CAF/CPAM en Tiers Lieu Culturel

En 2023, l'agence a été sollicitée par la ville de Maubeuge pour un projet ambitieux : la transformation de l'ancienne CAF-CPAM. L'objectif est de préserver et valoriser ce patrimoine historique en le réhabilitant pour accueillir un musée et un tiers-lieu. Ce projet vise à redynamiser le centre-ville tout en respectant l'héritage architectural du bâtiment. Le travail de l'agence s'est concrétisé en 2024 par la réalisation d'une étude de faisabilité technique et d'une étude de programmation. Ces études ont permis d'évaluer les potentialités du site et de définir les orientations pour sa réhabilitation.

Un programme fonctionnel détaillé a été élaboré en étroite collaboration avec les services de la commune, précisant les espaces et les usages futurs du bâtiment. Ce programme prévoit des espaces d'exposition pour le musée, ainsi que des zones dédiées aux activités du tiers-lieu, favorisant ainsi les échanges et la créativité. Suite à ces travaux préparatoires, un concours d'architectes a été lancé en fin d'année pour sélectionner le cabinet d'architecture qui mènera les travaux. L'agence a joué un rôle dans la coordination de ce processus, assurant que les propositions des candidats répondent aux exigences techniques et aux attentes de la commune. En 2025, l'agence continuera d'accompagner la ville de Maubeuge dans la mise en œuvre de ce projet.



Maubeuge – Une requalification des abords du parc zoologique

L'ADU a été sollicitée pour travailler à une requalification des abords du parc zoologique de Maubeuge. En collaboration avec les services techniques de la ville et la direction du zoo, il a été imaginé un parvis clairement délimité et facilement identifiable afin de pallier la problématique de visibilité de l'entrée du zoo, qui était jusqu'alors une zone au périmètre flou entre parking, chaussée et aire de pique-nique, sans distinction franche ni sécurisée des espaces piétons et carrossables.

Ce parvis sera signalé par un portique en bois, à mi-chemin entre un kiosque et une pergola, afin de guider le visiteur vers l'entrée et la billetterie. Dans cette optique, il a été également renforcé et mis en valeur les cheminements piétons depuis l'aire de jeux adjacente, le parking et l'hôtel de ville notamment par leur végétalisation, leur sécurisation et une mise en lumière spécifique.



Maubeuge – Améliorer la connexion entre le centre-ville et l'université

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Ville de Maubeuge et l'Agence d'Urbanisme collaborent pour améliorer la connexion entre le centre-ville et l'université. L'étude menée en 2024 a révélé plusieurs problématiques : signalétique insuffisante, dégradation des infrastructures piétonnes et cyclables, ainsi que des conflits avec le trafic routier, notamment sur la rue du 145ème RI. Pour y remédier, différentes actions sont envisagées, telles que le renforcement du jalonnement, la création de passages piétons sécurisés, la

renovation du marquage au sol et le développement d'itinéraires cyclables adaptés. Certains espaces publics, comme la place du Pavillon, sont à l'étude pour permettre une répartition de la voirie plus équilibrée. La prochaine étape visera à concrétiser ces propositions à travers un plan d'aménagement chiffré, afin de rendre la liaison plus fluide, sécurisée et confortable pour tous les usagers.

Neuf Mesnil – Soutien au projet de centre-bourg

L'agence a poursuivi son accompagnement tout au long de l'année auprès de la commune de Neuf-Mesnil pour son projet de réhabilitation et extension de l'école, réalisation d'une salle polyvalente et l'aménagement des abords en centre-bourg.

A ce jour la maîtrise d'ouvrage rencontre une difficulté pour boucler le plan de financement. Malgré cela, l'agence continue de rester aux côtés de la commune, pour tenter de trouver une solution, avec pour objectif la non remise en cause du projet.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NORMAL

Bavay – Une nouvelle médiathèque en centre-ville

Depuis 2022, l'agence accompagne la commune de Bavay dans la réalisation de sa nouvelle médiathèque en réalisant une étude de faisabilité et en la guidant dans la procédure du concours d'architecture. Outre la médiathèque, le bâtiment accueillera la permanence du Tiers Lieu de la CCPM ainsi que les permanences de France Services.

En 2024, l'agence a collaboré avec le cabinet d'architecture SAKARIBA, lauréat du concours, pour les travaux d'études. Elle a mené une réflexion sur les recommandations de l'architecte des bâtiments de France concernant la façade du bâtiment et a participé aux réunions avec les financeurs. Cette année, des fouilles ont été entreprises en vue des futurs tra-

-vaux. Le travail continue en 2025.



Landrecies – Réaménagement du boulevard des Résistants

L'Agence accompagne la ville de Landrecies dans un projet ambitieux de réaménagement du boulevard des Résistants, dont l'état de la voirie et les aménagements existants ne sont plus adaptés aux besoins actuels. Les principaux enjeux : renforcer la sécurité et fluidifier les déplacements sur cet axe essentiel. Fortement fréquenté, il dessert plusieurs établissements scolaires, un supermarché et joue un rôle clé pour les transports scolaires.

Le projet vise à encourager les mobilités actives en aménageant des espaces sécurisés pour les piétons et les cyclistes, tout en maintenant des zones de stationnement adaptées aux besoins des riverains et des parents d'élèves. Afin d'impliquer pleinement les habitants, la commune prévoit une concertation citoyenne, avec l'organisation d'ateliers menés par l'ADU pour recueillir et intégrer les attentes des usagers du boulevard.

Le Quesnoy – Nouvelle phase pour le quartier Gare

En 2024, l'Agence a poursuivi son accompagnement auprès de la commune en vue de préfigurer l'avenir du site «UNEAL COFRADEC». Sur ce site, et dans le but de poursuivre la transformation du quartier Gare, la Commune renouvelle son partenariat avec l'Etablissement Public Foncier pour laisser place à la création d'un nouveau quartier. Après l'organisation d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, la commune s'est entourée de l'ingénierie de l'Agence pour pouvoir dialoguer avec l'opérateur identifié.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIÉRACHE DU CENTRE

La Capelle – Vers un nouveau cœur de ville plus vert

En 2024, l'ADU a continué à accompagner la commune de La Capelle en menant des études sur l'aménagement de la place de la Demi-Lune. Ces travaux s'inscrivent en lien avec le projet communal de verdissement de la cour de l'école primaire, dont la concertation a été pilotée par le CAUE 02. L'ingénierie de l'Agence a par ailleurs permis à la commune de préfigurer son futur parcours sportif.

Le Nouvion en Thiérache - Poursuite de l'accompagnement en ingénierie

Sur l'année 2024, l'agence a continué le travail mené dès l'année précédente aux côtés de la commune de Le Nouvion en Thiérache. Le projet de réhabilitation du logement Lavissee s'est vu poursuivre aux côtés du groupement de maîtrise d'œuvre nommé sur le projet.

L'agence a notamment accompagné la commune dans la recherche de subventions en vue de tenter de réduire la part à charge sur ce projet. Ce dernier, étant en fin d'année arrivé au stade de la préparation des pièces pour le lancement du marché de travaux.

Par ailleurs, l'agence a également continué les réflexions portées sur l'aménagement de centre-bourg et particulièrement sur la Place de la République, via la réalisation de différents scénarii de faisabilité.



SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT

Wavrechain sous Denain – Vers une rénovation du groupe scolaire Maurice Thorez

La commune de Wavrechain sous Denain a adhéré à l'agence en 2023. Un souhait pour la commune : être accompagnée en ingénierie pour concrétiser son projet de rénovation du groupe scolaire Maurice Thorez. Le rôle de l'Agence est d'accompagner la commune dans la réalisation des diagnostics préalables, la définition de ses besoins, dans la recherche de subventions ou dans les procédures de marchés publics. Ce projet ambitieux, axé sur la réhabilitation énergétique et la mise en accessibilité de l'équipement, prévoit le lancement du marché de maîtrise d'œuvre en 2025.

Roeulx – Soutien en ingénierie pour un projet de regroupement scolaire

Au printemps 2024, l'agence a débuté son accompagnement auprès de la commune de Roeulx, en apportant du conseil en ingénierie dans leur projet de réflexion sur la création d'une nouvelle école maternelle. Ce projet, vise le regroupement des différentes écoles maternelles existantes sur la commune et prendra place sur un foncier communal dont la surface qui accueillait auparavant une ancienne école a déjà fait preuve de démolition et nettoyage. Seul, reste sur le site la bibliothèque municipale qui est d'ailleurs intégrée dans la réflexion du projet, comme une annexe au projet d'école.

Le travail s'est concrétisé par l'accompagnement à la réalisation des diagnostics nécessaires, le recensement des besoins, l'étude de différents scénarii et la réalisation de faisabilités.



Hasnon – Réhabilitation et extension de la salle de sports Thérèse Clemmersseune

En 2024, l'agence a accompagné la ville d'Hasnon dans un projet ambitieux de requalification de la salle de sport Thérèse Clemmersseune. L'objectif est de conserver et réhabiliter la salle existante tout en intégrant les nouveaux besoins exprimés par la commune. Ce projet vise à offrir aux habitants actuels et ceux à venir, mais également aux associations sportives locales et aux écoles, un équipement sportif modernisé et adapté aux usages contemporains. L'agence a réalisé une étude de faisabilité approfondie pour la restauration et l'extension de la salle. Cette étude a permis d'identifier les potentialités du bâtiment, du projet. Parallèlement, un diagnostic énergétique a été effectué pour améliorer la performance environnementale de la salle et réduire ses coûts d'exploitation. Des réunions de coordination régulières ont été organisées avec les différentes parties prenantes, permettant de préciser les besoins spécifiques de la commune et d'assurer une cohérence dans la mise en œuvre du projet. Un programme fonctionnel détaillé a été élaboré, définissant les espaces et les usages futurs de la salle. Suite à ces travaux préparatoires, un marché a été lancé pour sélectionner le cabinet d'architecture qui mènera les travaux.

La Sentinelle – Les projets habitats

Après avoir accompagné la commune dans la requalification de sa salle de sports, l'agence a soutenu la ville de La Sentinelle dans la définition stratégique de ses projets. Cet accompagnement s'est principalement concentré sur les divers projets d'habitat en cours, notamment dans le quartier de la Fosse Ernest. Plusieurs réunions ont été organisées avec le service habitat de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, ainsi qu'avec les promoteurs et les bailleurs. Ces échanges ont permis de préciser les orientations et de coordonner les actions nécessaires pour ré-

pondre aux besoins en logements et améliorer la qualité de vie des résidents tout en veillant à l'intégration harmonieuse dans le tissu urbain existant. Les réunions ont également permis d'identifier les défis spécifiques du quartier de la Fosse Ernest et de proposer des solutions adaptées. Le travail se poursuit en 2025 avec la réalisation d'une étude urbaine approfondie.

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS

Caudry – Soutien à la conduite d'études : mobilité et habitat

L'Agence a sur l'année accompagné la commune de Caudry sur la finalisation de l'étude portant sur le déploiement des mobilités actives. Pour rappel un diagnostic a été réalisé à l'échelle du centre-ville couplé à la recommandation de préconisations d'aménagements en faveur des modes de déplacement doux. Par ailleurs, l'agence a engagé une étude portant sur les mutations foncières sur la thématique de l'habitat à l'échelle du centre-ville. L'objectif de cette étude est de permettre l'identification des logements vacants et les potentiels de mutabilité foncière, afin d'identifier pour la commune des biens potentiels à préempter. L'étude est en cours d'approfondissement sur de nouveaux secteurs d'intervention.

Saint Aubert – Des réflexions portées sur les équipements scolaires à la réalisation d'une étude

Dès le début de l'année 2024, l'agence a été sollicitée par la commune de Saint-Aubert, détenant une réflexion sur ses équipements scolaires. La commune est en réflexion concernant la réhabilitation ou le rassemblement de ses deux écoles. C'est dans ce cadre, que l'agence a menée sur l'année une étude urbaine permettant d'identifier les potentiels secteurs pouvant accueillir un éventuel projet de regroupement scolaire. Cette

étude s'est également portée sur les espaces publics de la commune. C'est dans ces réflexions qu'une concertation habitante a d'ailleurs été menée en cette fin d'année. L'étude se poursuit pour fournir les résultats des enquêtes réalisées et conduire à la validation d'un scénario pour la réalisation de ce projet.

AUTRES

La Cité de l'Acier

L'étude de faisabilité de la Cité de l'Acier, portée par l'association «Le Monde de l'Acier», a débuté en juin 2024 après un appel d'offres remporté par l'Agence d'Urbanisme. Menée sur un an, elle se divise en deux phases : un programme d'action pour affiner le concept, suivi d'un pré-programme opérationnel détaillé. La première phase s'est concentrée en 2024 sur un benchmarking avec des partenaires clés (Éducation nationale, des partenaires du monde économique, Proscitec...) et des études approfondies.

Le projet de Cité de l'Acier s'articulera autour de trois espaces : un centre d'interprétation de la sidérurgie et métallurgie, un lieu d'échange entre le monde académique et professionnel et un incubateur d'innovation, répondant aux enjeux de décarbonation, formation et de valorisation du patrimoine industriel.



015

PÔLE COMMUNICATION, VALORISATION, ET DIFFUSION

L'ADU joue un rôle essentiel dans la valorisation et la diffusion de ses travaux. Elle assure la diffusion de ses études, analyses et projets avec ses membres à travers des publications régulières et des communications ciblées. Son pôle « Communication et Diffusion » anime le réseau des partenaires, renforce la visibilité de l'agence et assure sa présence sur le terrain comme en ligne. L'ADU organise également des événements phares pour favoriser le dialogue, partager les expertises et co-construire les dynamiques territoriales de demain.

FÉDÉRER

DOCUMENTER

DIFFUSER

COMMUNIQUER



FOCUS 1

SÉMINAIRE ANNUEL DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

Une journée d'échanges et de découvertes

Le 14 novembre 2024, l'Agence a participé au **séminaire annuel des huit Agences d'Urbanisme des Hauts-de-France, le réseau URBA8**, événement organisé cette année par nos confrères de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque. Cette rencontre incontournable a rassemblé **170 collaborateurs** venant de toutes les agences, offrant une plateforme unique pour coordonner les méthodes et partager les particularités des territoires.

Cette année, l'événement s'est tenu à Dunkerque à l'AGUR, avec un programme riche et varié. La journée a débuté par une plénière et un bilan sur les actualités et les projets en cours du réseau URBA8. Cette session a permis de faire le point sur les avancées des groupes de travail et des démarches collectives.

Neuf ateliers ont ensuite été proposés sur la thématique des méthodes et des outils innovants. Parmi eux, des sessions sur les jeux ludiques, la conception vidéo, la facilitation graphique, l'intelligence artificielle, ou encore les récits prospectifs. Ces ateliers ont permis de partager des expériences et de développer de nouvelles compétences, avec des exercices collaboratifs et des interventions d'experts extérieurs.

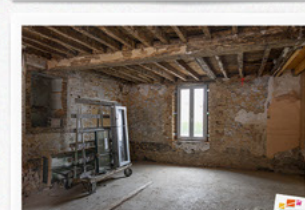
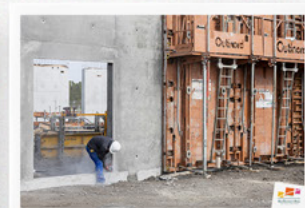
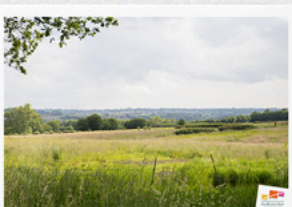
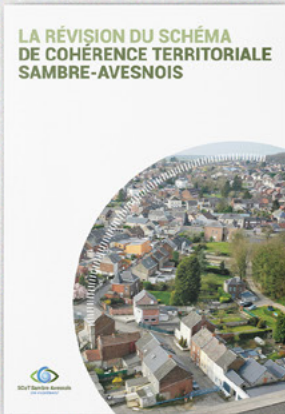
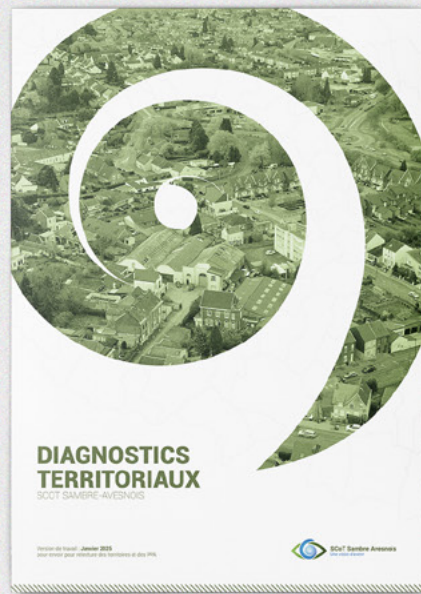


L'après-midi a été consacré à la découverte de l'Agglomération Dunkerquoise à travers huit visites thématiques. Les participants ont pu explorer des lieux emblématiques tels que la Halle aux sucres, le centre-ville de Dunkerque, le secteur de l'art moderne et du patrimoine mémoriel, ainsi que les dunes de Flandre. Chaque visite a mis en lumière des projets de résilience et de transition, illustrant les défis et les opportunités du territoire.

L'ADU tient à remercier l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque pour l'organisation de cette journée enrichissante. La présence des huit agences d'urbanisme des Hauts-de-France a permis de renforcer les synergies et de partager des pratiques innovantes.

Ce séminaire a été une occasion unique de réfléchir aux enjeux de nos métiers et de nos territoires, en mettant l'accent sur la collaboration et l'innovation. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles rencontres, échanges et de fêter les 10 ans du réseau URBA8.





FOCUS 2

L'ADU COMMUNIQUE



Le pôle communication joue un rôle central dans la production de supports visuels et rédactionnels pour l'ensemble des pôles de l'agence. En collaboration étroite avec les équipes, nous développons des supports divers, allant des rapports institutionnels aux supports événementiels, en passant par des vidéos et des infographies. Par ailleurs, notre pôle est également responsable de la prise de photographies, essentielles pour illustrer nos supports et mettre en valeur les projets de l'Agence.





INFO
SOCIÉTÉ

Hautmont (59) : l'innovation textile au service de la ville

FOCUS 3

WEO

Partenariat entre l'ADU et la chaîne de télévision Wéo : Une Collaboration Médiatique pour la Valorisation du Territoire

L'Agence a noué un partenariat stratégique avec Wéo, chaîne généraliste locale des Hauts-de-France, pour valoriser les initiatives du territoire en collaboration avec ses partenaires, communes et élus. Cette alliance vise à promouvoir les actions de l'ADU en mettant en lumière les efforts déployés pour le développement territorial, renforçant ainsi la visibilité de ces initiatives locales auprès du grand public et des institutions régionales.

Depuis 2021, ce partenariat a permis la production et la diffusion de 14 reportages, couvrant des sujets tels que l'atlas des friches industrielles, les 50 ans de l'agence, la réalisation du stade Jean Damien, les RDV du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le séminaire des élus ou encore les projets INTERREG... Ces productions illustrent la contribution de l'ADU au développement du territoire et offrent une meilleure compréhension de ses activités par les différents acteurs régionaux.



La collaboration avec Wéo TV offre plusieurs avantages, notamment une visibilité accrue auprès du grand public et des institutions régionales, une meilleure compréhension des activités de l'ADU par les acteurs régionaux, et la disponibilité de supports vidéo pour une diffusion élargie via divers canaux de communication.

La réalisation de ces reportages suit un processus structuré : compréhension du sujet avec analyse des enjeux pour transmettre efficacement le message aux téléspectateurs, sélection des intervenants pour garantir la crédibilité et la pertinence du reportage, et la captation vidéo.

Ce partenariat entre l'ADU et Wéo illustre une collaboration réussie, mettant en avant les projets locaux et renforçant la visibilité des actions menées par l'agence.



INFO
SOCIÉTÉ

Repenser l'aménagement de la Sambre-Avesnois avec le SCOT

INFO
SOCIÉTÉ

L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache

INFO
HABITAT

La sobriété foncière sur le territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

INFO
HABITAT

Séminaire de rentrée URBA 8 pour les agences d'urbanisme et de développement des HDF !



Toutes ces vidéos sont à retrouver sur
notre page YOUTUBE.
www.youtube.com/@adusaht



FOCUS 4

RENCONTRE PROSPECTIVE EMPLOI : LES RECRUTEMENTS À HORIZON 2030

Anticiper les compétences de demain : retour sur la matinée d'échanges du 11 avril

Le **11 avril dernier**, l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (ADU), en partenariat avec **RESA** et **Le FOREM**, a réuni une quarantaine de participants à la **Maison Folie de Maubeuge** pour une matinée dédiée aux défis du marché du travail à l'horizon 2030. Dans un contexte où certains métiers sont en tension tandis que d'autres connaissent des difficultés d'insertion, il devient essentiel d'anticiper les évolutions pour adapter les compétences aux besoins du territoire.

Si le chômage a reculé ces dernières années, la question du recrutement reste un défi pour de nombreux secteurs. **Infirmiers, ouvriers qualifiés, bouchers, aides à domicile...** autant de métiers pour lesquels les employeurs peinent à trouver des candidats. À travers cette rencontre, l'objectif était clair : **analyser les tendances à venir et identifier les leviers d'action pour répondre aux besoins des entreprises.**

La matinée a débuté par une introduction sur l'intérêt de la **prospective dans les démarches d'insertion professionnelle**, présentée par **Christelle Lecomte**, directrice de Réussir en Sambre Avesnois. Ensuite, **Vincent Vaillant**, chargé d'études à l'ADU a dressé un état des lieux des **métiers en tension et des besoins de recrutement dans la Sambre à l'horizon 2030**, en mettant en avant les tendances qui façonneront le marché du travail régional.

Le **FOREM**, représenté par **Adélie Fadeux**, responsable du service veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, a poursuivi avec un éclairage sur les **métiers d'avenir et les compétences nécessaires pour le futur**, insistant sur la nécessité d'adapter les formations aux évolutions technologiques et sociétales. **Sylvia Bearzatto**, analyste marché de l'emploi, également du **FOREM**, a quant à elle mis l'accent sur les besoins spécifiques en compétences et formations dans la **chaîne de valeur du génie mécanique**, un secteur clé pour le développement industriel du territoire.

Un temps d'échange a permis aux participants d'interagir avec les intervenants et d'approfondir les réflexions sur les stratégies d'anticipation à mettre en place.

La seconde partie de la matinée a donné lieu à une **table ronde**, mettant en lumière les initiatives mises en place des deux côtés de la frontière pour répondre aux défis de l'emploi.

Côté **français**, plusieurs dispositifs ont été abordés :

- La construction du Plan Régional de Formation,
- Les démarches filières, notamment dans le bâtiment,
- Le dispositif Territoire d'Industrie et son impact sur l'emploi,
- Les actions conjointes entre Réussir en Sambre Avesnois et France Travail,
- Les initiatives autour de la marque employeur, avec Proch'Emploi.

Côté **belge**, les interventions ont mis en avant la **plateforme WCA (Wallonie Compétences d'Avenir)** et la manière dont les **démarches de prospective du FOREM permettent d'adapter l'offre de formation** aux évolutions du marché du travail.

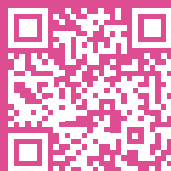
Pour clôturer cet événement, le **Président de l'ADU, Bernard Baudoux**, a rappelé l'importance d'une action concertée entre acteurs institutionnels, entreprises et organismes de formation pour **anticiper les mutations du marché du travail et favoriser une insertion professionnelle durable.**

Grâce à cette matinée d'échanges, l'ADU, RESA et Le FOREM réaffirment leur engagement à accompagner les transformations du territoire en **favorisant l'adéquation entre compétences et besoins économiques**. Une dynamique essentielle pour bâtir un avenir où chacun trouvera sa place sur le marché de l'emploi.





Retrouvez le reportage WEO de l'événement sur notre chaîne YOUTUBE
www.youtube.com/@adusaht



GRAND FORMAT

50 ANS D'ENGAGEMENT POUR LE TERRITOIRE : RETOUR SUR LA CÉLÉBRATION DE L'ADU

Le 24 septembre 2024, l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache a marqué un **jalón historique** en célébrant ses 50 ans d'existence. Cet événement, organisé à l'**Espace Sculfort de Maubeuge**, a rassemblé élus, partenaires et acteurs du territoire pour un moment de partage et de rétrospective sur **un demi-siècle d'actions en faveur du développement local**.

Fondée en 1974, l'ADU a accompagné les évolutions du territoire, en apportant son expertise en aménagement, urbanisme et développement économique. La soirée a permis de **mettre en lumière les grandes réalisations** de l'agence et de **rendre hommage aux équipes** qui ont contribué à son rayonnement.



Après un mot d'accueil du maire de Maubeuge, **Arnaud Decagny**, qui a rappelé l'importance de l'agence dans l'élaboration des politiques publiques locales, la soirée s'est poursuivie avec **une série de témoignages d'anciens présidents et directeurs**. Ces échanges riches en anecdotes et en analyses ont permis de mesurer le chemin parcouru et les défis relevés par l'agence.

Qu'il s'agisse de projets de réhabilitation urbaine, de soutien à l'activité économique ou d'accompagnement des collectivités face aux enjeux climatiques, **l'ADU a joué un rôle clé dans la structuration et l'aménagement du territoire**.

Une soirée festive et tournée vers l'avenir

En clôture de l'événement, **Bernard Baudoux, président de l'ADU**, a souligné l'importance de cet outil d'ingénierie territoriale et l'implication de toutes les équipes. Il a également insisté sur les défis à venir, notamment la transition écologique, l'attractivité économique et la cohésion sociale.

Pour marquer cet anniversaire, **un livrable retraçant les 50 ans d'histoire de l'agence** a été dévoilé. Ce document retrace les 50 ans d'histoire de l'agence et **est disponible sur le site internet de l'agence**. Par ailleurs, **les interviews des anciens directeurs et présidents**, réalisées préalablement et montées pour l'événement, **sont disponibles en intégralité sur la chaîne YouTube de l'ADU**. Ces vidéos offrent un regard introspectif sur les moments clés de l'agence et les défis qu'elle a surmontés.



L'événement s'est conclu dans **une ambiance festive**, avec un cocktail convivial et une animation musicale assurée par **Johnny et Wallace**, apportant une touche joyeuse à cette célébration.



Nos interviews sont disponibles sur notre chaîne Youtube.
www.youtube.com/@adusaht



Les 50 ans de l'ADU ont été l'occasion de **mesurer le chemin parcouru et de poser les bases des prochaines décennies**. Plus que jamais, l'agence reste mobilisée pour accompagner les collectivités et les acteurs du territoire dans leurs projets, avec la même ambition : **bâtir ensemble un avenir durable et attractif**.

006

L'AGENCE EN CHIFFRE



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME
Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

ANALYSE DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX



FACEBOOK

19 300

COUVERTURES DE LA PAGE

Nombre de visites de la page Facebook entre le 31/12/23 et le 31/12/23. (Soit 3700 de - qu'en 2023 sur la même période).

1 044

ABONNÉS À LA PAGE

Soit une augmentation de 113 abonnées par rapport à 2023

40 100

VISITES À LA PAGE

Nombre de vues sur la Page Facebook entre décembre 2023 et décembre 2024



LINKEDIN

1 596

ABONNÉS À LA PAGE

Soit une augmentation de 473 abonnés par rapport à 2023

1 882

RÉACTIONS AUX POSTS

Soit une augmentation de 226 réactions par rapport à 2023

122 417

VUES DE LA PAGE

Données démographiques des abonnés

Lieu	
Lille et périphérie, France	263 (16,5%)
Paris et périphérie, France	183 (11,5%)
Valenciennes et périphérie, France	107 (6,7%)
Maubeuge, France	82 (5,1%)
Rabat et périphérie, Maroc	30 (1,9%)
Bruxelles et périphérie, Belgique	25 (1,6%)
Dunkerque et périphérie, France	22 (1,4%)
Grand Tunis Metropolitan Area, Tunisie	22 (1,4%)
Lens-Liévin et périphérie, France	19 (1,2%)
Amiens et périphérie, France	18 (1,1%)

Données démographiques des abonnés

Secteur	
Administration publique	294 (18,4%)
Activités d'architecture	274 (17,2%)
Immobilier	71 (4,4%)
Enseignement supérieur	63 (3,9%)
Organisations civiques et sociales	60 (3,8%)
Construction	44 (2,8%)
Services de conseil en environnement	43 (2,7%)
Services de recherche	29 (1,8%)
Services et conseil aux entreprises	29 (1,8%)
Développement professionnel et coach...	26 (1,6%)

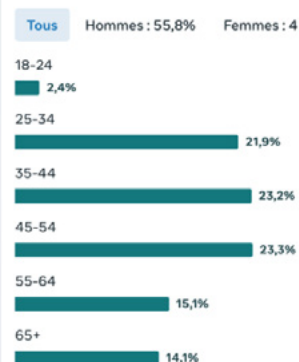
Audience



Données démographiques

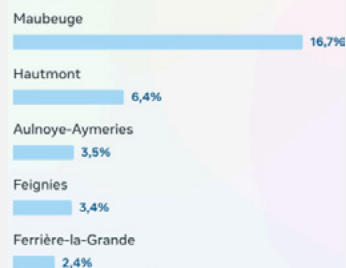
Basé sur les followers globaux

Âge et genre



Audience actuelle

Principales villes



Principaux pays



L'analyse des interactions sur des pages Facebook et LinkedIn met en évidence plusieurs tendances significatives.

Tout d'abord, les publications en lien avec des événements suscitent un taux d'engagement particulièrement élevé, traduisant un fort intérêt des internautes/abonnés pour ce type de contenu. Par ailleurs, la consultation régulière de la page par des utilisateurs en recherche d'emploi, notamment des étudiants, confirme l'attractivité des offres publiées ainsi que leur bon référencement. Concernant le profil des visiteurs, une majorité de ceux déjà en activité professionnelle évoluent dans les secteurs de l'architecture et de l'administration publique. Enfin, l'analyse des performances visuelles souligne l'importance des choix iconographiques. Les publications intégrant des images de personnes génèrent davantage d'interactions que celles illustrant uniquement des lieux. Une approche combinant ces deux éléments apparaît ainsi comme la plus pertinente pour maximiser l'engagement.

CALENDRIER DES ACTIONS

Les temps forts de cette année 2024

JANVIER

Revue de projet NPNRU
COPIL projet CAF/CPAM
Commission SCOT - Suivi des PLUI
COPIL Toile n°1
Visite de terrain commune de Saint-Aubert
Réunion financeurs Parc Urbain Marly
Echanges URBA8/Région sur le SRADDET



FÉVRIER

Passage en CDPENAF du PLUI de la CCSA
Bureau du SM SCOT SA
Atelier de concertation Caudry : sujet mobilités
PACTE SAT Vervins : présentation Toiles et enjeux du territoire
Visite de l'Agence HDF 2020-2040 à Maubeuge
Participation au webinaire Fonds vert : performance environnementale
Conseil Syndical du SM SCOT SA : lancement de la révision du SCOT
Lancement par le CAUE 02 de la concertation sur la cour d'école de la Capelle
Echanges URBA8 / Région sur le SRADDET
Atelier Toile AGUR et visite du PLUS



MARS

Visite de terrain : Roelux
Bureau du SM SCOT SA
CA ADU
Visite de terrain - Hasnon Salle des sports
Participation à la réunion de concertation publique PLU Caudry
Conseil Syndical du SM SCOT SA
Participation à la journée « Foncièrement engagée » de l'EPF
PLUI CCSA : réunion avec le commissaire enquêteur
Rencontre de l'ESS - CAPH
PLUI CCSA : Conférence intercommunale des maires
Echanges URBA8 / Région sur le SRADDET

AVRIL

PLUI CCSA : réunion publique
Le Grand défi écologique -ADEME
Réunion DGS/EPCI sur le SRADDET
Participation à la 1/2 journée de présentation du projet de territoire de la CAPH
Rencontre prospective et emploi
Révision du SCOT : COTECH Territoires
Lancement travaux Interreg Cross4Mobility
Intervention lors du colloque de la CPDT « Optimisation spatiale, le rôle clef du local » sur le ZAN en France
Groupe foncier URBA 8 : visite de site à Saint-Matin-lez-Tatinghem
Réunion en Région sur le SRADDET
Réunion d'examen conjoint sur le contournement Nord de Maubeuge
Commission transitions SCOT - PCAET
Atelier AGUR
Réunion des 4 présidents d'EPCI sur le ZAN
Atelier Fresque du Climat
Bureau du SM SCOT SA



MAI

Participation à la Visite du CNPN et fédération des PNR
Conseil syndical SCOT - avis sur le SRADDET
Atelier de concertation PCAET - Sains-du-Nord
Forum de l'ingénierie Territoriale
Révision du SCOT : réunion des PPA
Signature de la convention URH
Visite terrain Roelux : écoles
Atelier de concertation PCAET - Bavay
Visite du territoire de la CCSA par le commissaire enquêteur (PLUI CCSA)
Cité de l'Acier - Premier COTECH
Audition au Sénat sur le ZAN

JUIN

Révision du SCOT : COTECH Territoires
Observatoire départemental des friches
Réunion canal Seine Nord Europe - Président d'agence
Echanges Urba 8/Région sur le SRADDET
Intervention en conseil municipal d'Aulnoye Aymeries des enjeux autour de la sobriété foncière en Val de Sambre
Révision du SCOT : COTECH PPA
Participation à la restitution de l'étude Patrimoine de la CAMVS par l'UPHF
COPIL PLH
Visite de site renaturation (SAMP, Leval, Dompiere)
Visite de terrain à Sains du Nord
Présentation en CIM de la CCPS de la convention agence
Bureau du SM SCOT SA
Organisation des ateliers de concertation sur le Parc Ladoumègue à Aulnoye Aymeries
Marly / parc urbain : jury de concours stade candidature
Visites de terrain - Médiathèques Sakariba
Visite LME
Présentation du SDCP de Bavay (Avelo 2)
Séminaire interne

JUILLET

COTECH ACV Maubeuge
Visites Piscine Valenciennes + Saint Amand
Visite de terrain-Inventaire des zones d'activités de la CCSA
Intervention à la commission AUH de la 3CA : lancement des procédures d'évolution du PLUI
Visite de terrain - Inventaire des zones d'activités 3CA
Visite de Doullers - prépa RDV SCOT 2
Visite de terrain- Inventaire des zones d'activités de la CCPM
Visite de la Cité des Sciences et de l'Industrie
Visite de Poix-du-Nord - prépa RDV SCOT 2
Réunion de lancement de l'études friches

08



SEPTEMBRE

Conseil Syndical du SM SCOT SA
Groupe de travail habitat PACTE SAT 3
Visite de terrain - Sains du Nord
Participation réunion PACTE SAT 3 : ingénierie
« Visite du Centre Historique Minier
Journée de Lancement officiel de Cross4Mobility »
PLUI CCSA : Conférence intercommunale des Maires, présentation du rapport d'enquête publique
Révision du SCOT : COTECH Territoires
50 ANS de l'ADU
Commission Transitions SCOT - PCAET
Visite Piscine Emeraude

10



NOVEMBRE

SCot : RP Avesnelles
SCOT : RP Fourmies
COTECH
SCot : RP FLG
SCot : RP Gommegnies
PLUI CCSA : CIM préalable à l'approbation du PLUI
Séminaire des équipes Urba 8
Visite du CNAM
Visite d'Illicity
Participation à la CIM de la 3CA sur le PCAET
Participation à la journée CEREMA Imaginer l'école de demain
Participation aux Rencontres Régionales de l'Aménagement : Renaturation
Visite de terrain - Ecole Prouvy
RDV DU SCOT #2
Restitution de l'étude friches sur l'arrondissement
Webinaire des ARAA sur les Projets d'Envergure Régionale
Observatoire partenarial des friches
Participation à la réunion RLPI 3CA
Révision du SCOT : restitution du diagnostic commercial par la CCI
Participation à la réunion de présentation du diagnostic et des scénarios d'aménagement sur le Parc Ladoumègue à Aulnoye-Aymeries

12



07



AOÛT

Révision du SCOT : réunion de lancement de l'étude commerce avec la CCI
Rencontres Nationales des SCOT
Visite de Belval (Luxembourg)
Visite du parc de Marly par les équipes admises à concourir

09



OCTOBRE

Présentation toile énergétique - ENGIE
Commission développement économique SM SCOT SA
visite parc Prouvy
Visite du Familistère de Guise
COTECH PLUI CAPH
Soirée de lancement projet INTERREG Lunéfil
PLUI CAPH : rencontre avec le commissaire enquêteur
FNAU St-OMER
Réunion CCPM ZAE Grande capacité
Participation à la restitution des ateliers de concertation organisés par le CAUE 02 sur la cour d'école de La Capelle
40 ans de Proscitec
Observatoire départemental des friches
Enquete sortie d'école - Saint Aubert
CA et AG
Présentation de l'inventaire des ZAE à la CCSA
Atelier AGUR-ADU
Participation à la réunion Synergie Banque des Territoires
2eme rencontre nationale réseau CARTE
Révision du SCOT SA : ateliers agricoles organisés par la Chambre d'Agriculture

11



DÉCEMBRE

Intervention lors de l'Atelier des ARAA sur la Renaturation : les enjeux pour le SCOT Sambre-Avesnois
Formation fonds européens
COPIL lancement Cité de l'acier
Jury Parc Urbain de Marly : sélection du lauréat
Réunion départementale technique : Région / SCOT du Nord sur le SRADDET
Visite chantier Jean Damien Hautmont
PLUI CAPH : conseil communautaire d'approbation de la modification de droit commun
Sains du Nord : présentation de l'étude de faisabilité sur le projet du regroupement scolaire
Présentation de l'agence à la Sous Prefete Aisne
Aulnoye-Aymeries : participation à la réunion de présentation de l'esquisse sur le Parc Ladoumègue
Participation aux 50 ans de St Omer
Séminaire ADU

NOTRE FINANCEMENT SUR
L'ANNÉE 2024

TOTAL DU FINANCEMENT

1 869 834 €

COMMUNAUTE AGGLOMERATION
MAUBEUGE VAL DE SAMBRE 565 250 €

COMMUNAUTES DE COMMUNES
CŒUR DE L'AVESNOIS 55 000 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES
SUD AVESNOIS 24 750 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DE MORMAL 40 000 €

COMMUNAUTE AGGLOMERATION
DE LA PORTE DU HAINAUT 42 500 €

CONSEIL RÉGIONAL HAUT DE FRANCE 106 500 €

ETAT 123 041 €

SYNDICAT MIXTE SAMBRE MOBILITES 25 000 €

SCOT SAMBRE AVESNOIS 166 080 €

PROMOCIL AVESNOISE 20 000 €

INTERREG 92 706 €

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES
S.I.R.P.P. 58 607 €

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES
PROJETS URBAINS ET PVD 482 000 €

AVESNES-SUR-HELPE	20 000 €	LA CAPELLE	10 000 €
AVESNELLES	17 500 €	LOUVROIL	10 000 €
AULNOYE-AYMERIES	20 000 €	LIMONT-FONTAINE	5 000 €
BAVAY	26 500 €	LA SENTINELLE	10 000 €
BOUSSOIS	5 000 €	LE QUESNOY	10 000 €
CAUDRY	12 500 €	LE NOUVION	20 000 €
COLLERET	10 000 €	MAUBEUGE	60 000 €
CERFONTAINE	10 000 €	MARLY	30 000 €
DOUCHY	5 000 €	NEUF MESNIL	10 000 €
ELESMES	7 500 €	PONT-SUR-SAMBRE	7 500 €
FERRIERE LA GRANDE	15 000 €	ROEULX	12 000 €
FERRIERE LA PETITE	5 000 €	SAINS DU NORD	30 000 €
GUISE	15 000 €	ST REMY DU NORD	2 500 €
HAUTMONT	36 000 €	SAINT AUBERT	20 000 €
HASNON	20 000 €	WAVRECHAIN SOUS DENAIN	20 000 €

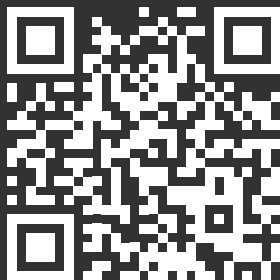
ENERGETICIEN 7 000 €

GRT GAZ	3 000 €	ENEDIS	2 000 €
GRDF	2 000 €		

DIVERS 61 400 €

ECOPAL	5 000 €	AIDE APPRENTISSAGE	10 000 €
CITE DE L'ACIER	41 600 €	LOYER ASSO LES AMIS DE	3 600 €
RESA	1 200 €	LURCATS	

12 NOUVELLES ADHESIONS
34 SIGNATURES DE CONVENTIONS



RETROUVEZ NOS LIENS IMPORTANTS
EN SCANNANT CE QR CODE



Pour en savoir plus sur notre histoire,
contactez nous afin d'obtenir votre exemplaire.



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME
Sambre Avesnois Hainaut Thiérache

Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache
22 Avenue de Verdun, 59600 MAUBEUGE
adus@adus.fr | Tél: 03.27.53.01.23 | www.adus.fr